

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022022023

rapport d'activité 2023

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré

Directeur de la publication : Lionel Quillet

Comité de rédaction : Service communication, Direction générale des services, Pôle ressources, Pôle aménagement du territoire, Pôle environnement et développement durable, Pôle services à la population.

Coordination : Service communication

Crédits photos : Martin Charpentier, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Mickaël Morin, Romain Marie, Simon Baudouin, Arthur Parre, Alexandre Giraud, Shutterstock, Communauté de communes de l'île de Ré, Droits réservés, JP Wallet

Conception : Instant Urbain

Mise en page : Instant Urbain



Chaque année, le rapport d'activité de la Communauté de communes retrace la mise en œuvre des politiques publiques portées par l'établissement de coopération intercommunale au bénéfice de l'ensemble de notre territoire insulaire. Toutes les actions de la collectivité sont décidées par les Conseillers communautaires représentant les dix communes de l'île de Ré et conduites par l'exécutif - Le Président et ses vice-Présidents - assisté dans sa mission par les femmes et les hommes qui composent l'équipe de l'administration.

C'est ainsi que chacun peut se rendre compte des multiples domaines dans lesquels la Communauté de communes s'investit parce qu'ils sont du ressort de ses compétences obligatoires (aménagement du territoire, développement économique, gestion des inondations, gestion des déchets...) ou parce qu'ils relèvent de compétences dont elle a décidé de prendre la responsabilité (l'habitat, la gestion d'équipements sportifs tels qu'Aquaré ou l'aRÉna, la petite enfance, la jeunesse...). Chaque année davantage, la Communauté de communes intervient dans la vie quotidienne des Rétais mais également dans la préparation de leur avenir et de celui de leur territoire.

Depuis le début de la mandature, toute la politique de la Communauté de communes s'articule autour de trois orientations stratégiques :

- favoriser la vie permanente,
- préserver l'environnement et le cadre de vie,
- protéger et aménager durablement le territoire.

Au fil des pages, vous pourrez constater que 2023 a encore été une année riche en réalisations concourant à ces trois priorités.

S'il est nécessaire de remercier l'ensemble des élus communautaires pour leur engagement dans les différents projets de la Communauté de communes, il faut aussi féliciter les agents territoriaux pour leur engagement au service d'un projet, d'un territoire et de ses habitants.

Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré



Située dans le département de la Charente-Maritime en région Nouvelle-Aquitaine, l'île de Ré comprend dix communes : Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Portes-en-Ré, Loix, Rivedoux-Plage, Saint-Clément-des-Baleines, Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Martin-de-Ré.

Dès 1963, les municipalités de l'île prennent conscience de l'intérêt d'une gestion commune de certaines compétences. Un Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'équipement général est d'abord créé, avant de se transformer en 1977 en Syndicat intercommunal à vocation multiple.

Avec les lois de décentralisation et l'apparition de nouveaux enjeux pour les communes et territoires décentralisés, les dix communes du territoire décident de se regrouper au sein d'une Communauté de communes en 1993.

Cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a en charge des compétences aussi variées que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, les actions en faveur des secteurs patrimonial, social, culturel et sportif, l'adolescence et la petite enfance.

Sommaire

1. FONCTIONNEMENT, ORGANISATION ET MOYENS

Les compétences.....	8
Les élus communautaires.....	12
Le personnel.....	13
Le budget.....	16

2. FAVORISER LA VIE PERMANENTE

Développer le parc de logements à loyer maîtrisé.....	22
Soutenir l'emploi et l'économie locale.....	24
Bien accueillir les tout-petits.....	26
Accompagner les enfants et les adolescents.....	30
Soutenir la vie associative.....	32
Favoriser l'accès à la culture pour tous.....	34
Protéger et valoriser notre patrimoine.....	36

3. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Optimiser la gestion des déchets.....	42
Préserver les espaces et les espèces.....	50
Mieux se déplacer.....	56
Élaborer ensemble.....	59

4. AMÉNAGER ET PROTÉGER LE TERRITOIRE

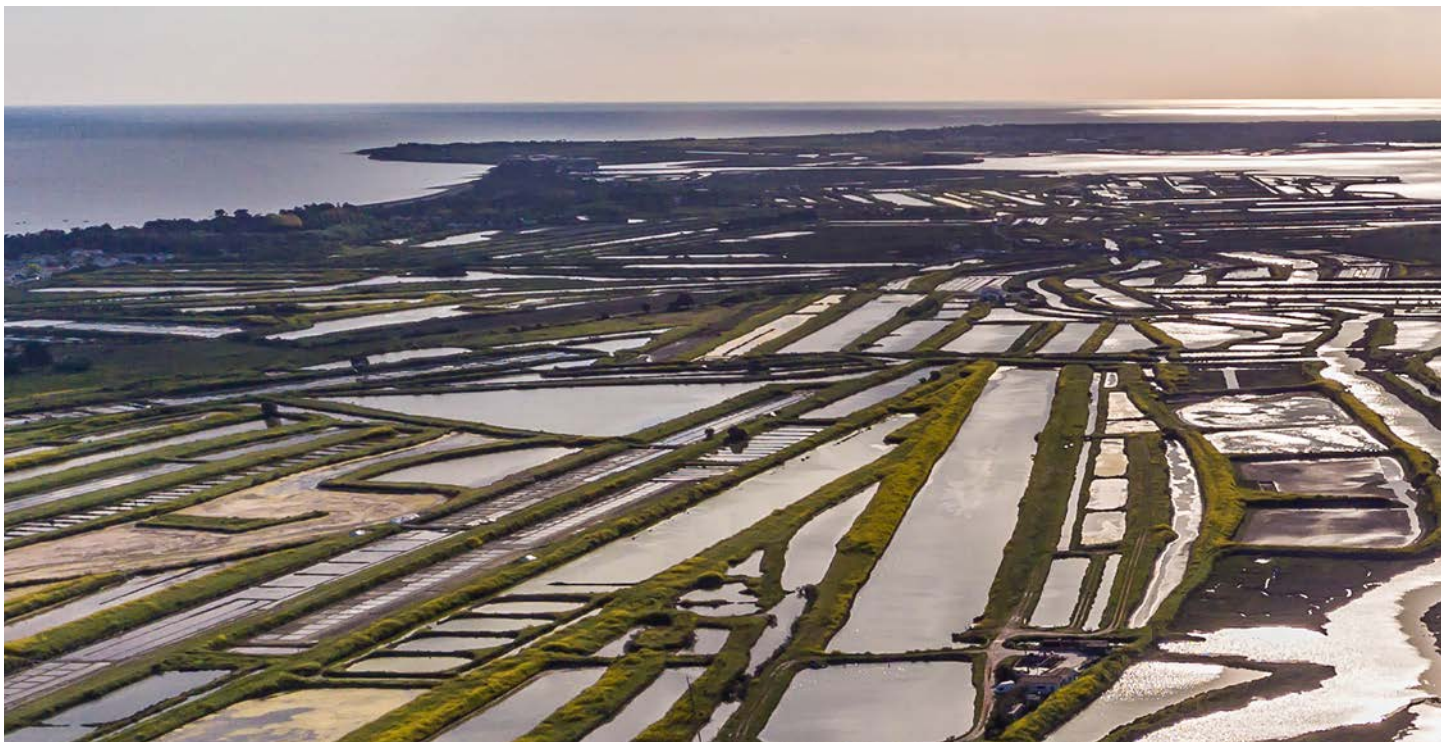
Assurer la protection des côtes.....	62
Planifier l'avenir du territoire.....	66
Instruire les autorisations d'urbanisme.....	68
Cartographier le territoire.....	70



Fonctionnement, organisation et moyens



Les compétences



Depuis sa création par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1993, la Communauté de communes de l'île de Ré s'est vue transférer de nouvelles compétences.

Ses compétences dites facultatives ont été mises à jour par délibération en date du 15 décembre 2020 et entérinées par un arrêté préfectoral en date du 6 avril 2021.

Les compétences obligatoires

1^{er} groupe Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Schémas de secteur ;
- Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme et carte communale.

2^e groupe Développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.



3^e groupe **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

Protection, entretien et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides :

- Entretien et restauration des zones humides du Fier d'Ars, de la Fosse de Loix, du Défend et des Grand Prés, incluant le suivi et la mise en œuvre de la convention RAMSAR et le rétablissement de la continuité écologique ;
- Accompagnement opérationnel et financier des actions de protection et d'entretien des marais et contribution à la gestion des ouvrages hydrauliques du réseau secondaire.

Défense contre les inondations et contre la mer :

- Gestion, entretien et surveillance des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations mises à disposition de la Communauté de communes conformément à la loi ;
- Définition et gestion des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques définis sur le territoire de l'île de Ré ;
- Réalisation de l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires à son intervention ;
- Réalisation d'études et travaux pour la réalisation d'ouvrages et procédés techniques nouveaux de défense contre la mer ;

- Animation, pilotage et mise en œuvre de programmes d'actions et de prévention des inondations (tels que PAPI) ;
- Réalisation d'études et actions visant à l'amélioration de la connaissance du risque submersion, de l'information de la population et de l'anticipation des situations de crise.

4^e groupe **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5^e groupe **Gestion des déchets**

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

6^e groupe **Gestion de l'assainissement**

7^e groupe **Gestion de l'eau**

Les compétences

Les compétences optionnelles pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

1^{er} groupe Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- 1) Perception de l'écotaxe versée par le Département de la Charente-Maritime
- 2) Soutien financier aux actions de protection, d'entretien et de gestion des espaces naturels intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré, notamment celles portées par l'Office national des forêts
- 3) Études et inventaires liés à la préservation des espaces naturels
- 4) Contribution à l'entretien et à la restauration du cordon dunaire
- 5) Animation de la concertation entre les acteurs des marais
- 6) Actions de restauration, d'entretien, de valorisation ou d'aménagement des espaces naturels intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré notamment dans le cadre de conventions de gestion
- 7) Entretien paysager des chemins communaux qualifiés d'intérêt communautaire
- 8) Actions de sensibilisation et d'éducation de tous publics à l'environnement intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré
- 9) Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie :
 - Construction, entretien et exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriétés de la Communauté de communes, et revente de l'électricité ainsi produite.

2^e groupe Politique du logement et du cadre de vie

- 1) Politique du logement social d'intérêt communautaire :
 - Acquisition, rénovation, construction, aménagement, participation pour tous logements locatifs sociaux d'intérêt communautaire par portage foncier et/ou par participation financière.
- 2) Actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées
- 3) Actions de mise en valeur du patrimoine local :
 - Promotion, coordination et gestion du programme d'actions de valorisation du patrimoine prévu à la convention label Pays d'art et histoire signée avec l'État le 27 novembre 2012 ;
 - Réhabilitation des vestiges de l'activité ostréicole au lieu-dit le Feneau et du patrimoine bâti situé sur la même unité foncière.

3^e groupe Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

4^e groupe Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- 1) Construction, réhabilitation, aménagement, gestion et entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- 2) Participation au développement des pratiques culturelles intéressant l'ensemble du territoire

5^e groupe Action sociale d'intérêt communautaire

6^e groupe Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations



Les compétences facultatives

- 1) Actions en faveur du secteur sportif d'intérêt communautaire
- 2) Extension de la compétence facultative dans le cadre de la Convention territoriale globale du secteur de petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence
- 3) Aide financière aux communes pour l'accueil des gendarmes saisonniers ; prise en charge des loyers des gendarmes saisonniers :
 - Construction, aménagement et entretien d'un casernement de gendarmerie, situé à Saint-Martin-de-Ré et composé de logements, de locaux de services et techniques et d'un hébergement GAV.
- 4) Toute étude ou expérimentation dans le domaine des transports
- 5) Coordination dans le cadre de groupements de commandes
- 6) Instruction des actes d'autorisation d'occupation du sol :
 - permis de construire,
 - permis de démolir,
 - permis d'aménager,
 - certificats d'urbanisme de type "b",
 - déclarations préalables relatives à des divisions de parcelles.

Les élus communautaires

Monsieur le Préfet de Charente-Maritime, par arrêté préfectoral en date du 27 septembre 2019, a fixé le nombre de délégués composant le Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'île de Ré pour le renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2020 à 28.

Composition :

- 1 Président,
- 8 vice-présidents et
- 2 membres du Bureau

4 réunions
de Bureau
se sont tenues en 2023

PRÉSIDENT	Lionel QUILLET
1 ^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Patrick RAYTON
VICE-PRÉSIDENTE	Gisèle VERGNON
VICE-PRÉSIDENT	Patrice DÉCHELETTE
VICE-PRÉSIDENTE	Danièle PÉTINIAUD-GROS
VICE-PRÉSIDENT	Gérard JUIN
VICE-PRÉSIDENTE	Lina BESNIER
VICE-PRÉSIDENT	Alain POCHON
VICE-PRÉSIDENTE	Peggy LUTON
MEMBRE DU BUREAU	Patrice RAFFARIN
MEMBRE DU BUREAU	Jean-Paul HÉRAUDEAU

* - 1 000 habitants (Loix, Les Portes-en-Ré, Saint-Clément-des-Baleines) : les conseillers communautaires ont été désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après élection du Maire et ses adjoints.

** + 1 000 habitants (Ars-en-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Rivedoux-Plage, Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Marie-de-Ré) : les conseillers communautaires ont été élus selon le même mode de scrutin et par un même vote que les conseillers municipaux. Ils ont été ainsi élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation des listes (les noms devant toutefois figurer sur une liste à part). Les électeurs n'ont voté néanmoins qu'une fois, les deux listes figurant sur le même bulletin de vote.

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire, composé des représentants des dix communes membres, décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire.

Composition : 28 délégués communautaires

ARS-EN-RÉ	Danièle PÉTINIAUD-GROS Étienne CAILLAUD
LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ	Gérard JUIN Sandrine PERCHAI Jean-Pierre GAILLARD
LA COUARDE-SUR-MER	Patrick RAYTON Peggy LUTON
LA FLOTTE	Jean-Paul HÉRAUDEAU Annie BERGERON Roger ZÉLY Patrick SALEZ
LOIX	Lionel QUILLET Patrick BOUSSATON
LES PORTES-EN-RÉ	Alain POCHON Patrick BOURAINE
RIVEDOUX-PLAGE	Patrice RAFFARIN Marc CHAIGNE Julie FOULQUIER
SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES	Lina BESNIER Daniel TASSIGNY
SAINT-MARTIN-DE-RÉ	Patrice DÉCHELETTE Chantal TORDJMANN Jean-Paul GOUSSARD
SAINTE-MARIE-DE-RÉ	Gisèle VERGNON Jean-Philippe GUILLEMOTEAU Anne PAWLAK Didier LEBORGNE Didier GUYON

Le conseil communautaire doit se réunir au moins une fois par trimestre. Toutefois, le Président peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile ou à la demande de la majorité de ses membres.

En 2023, le Conseil
Communautaire
s'est réuni

4 fois et a voté
159

5 séminaires
des élus (Structuration du tissu
économique, élaboration du PLH, PLUi, finances)

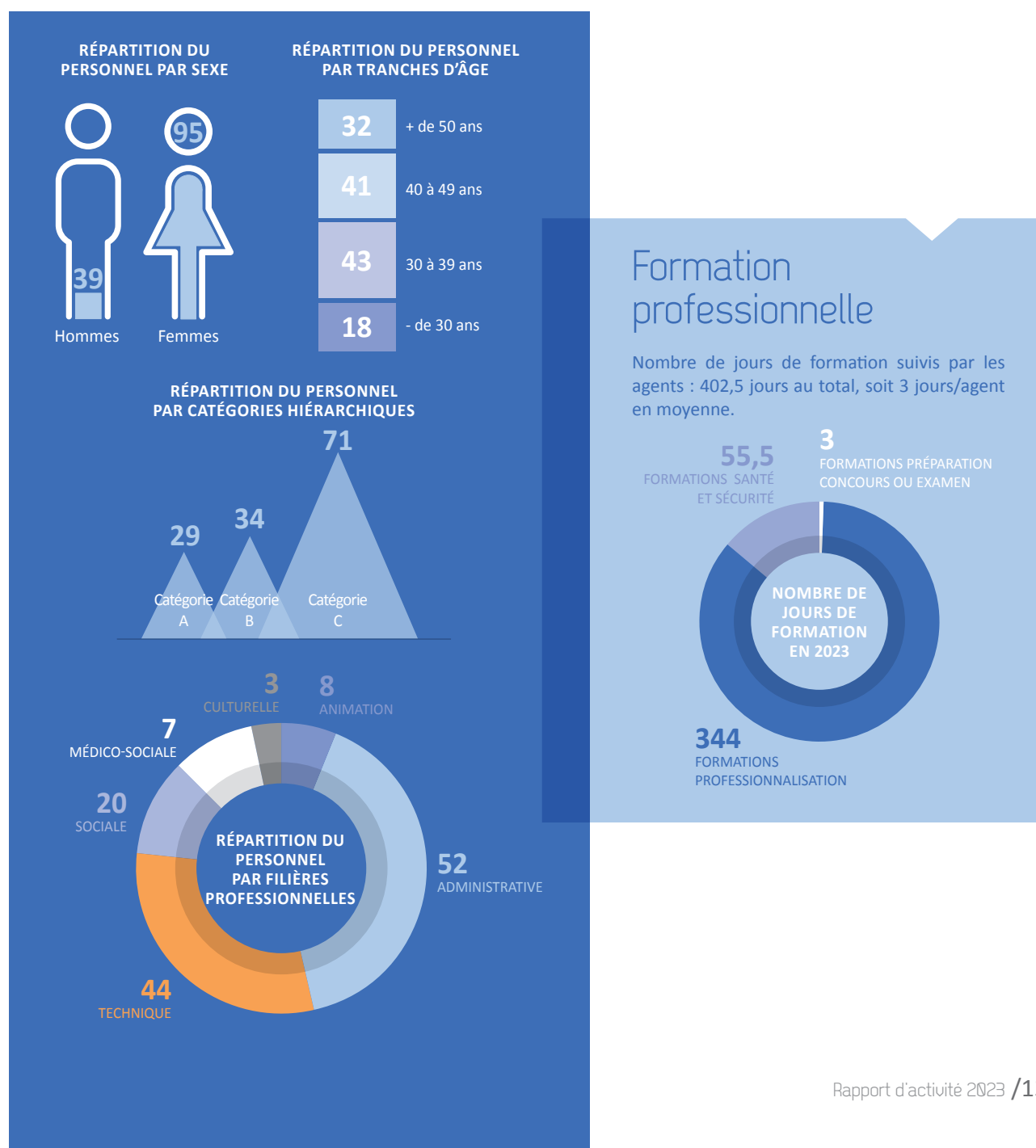
16
commissions
et groupes de travail

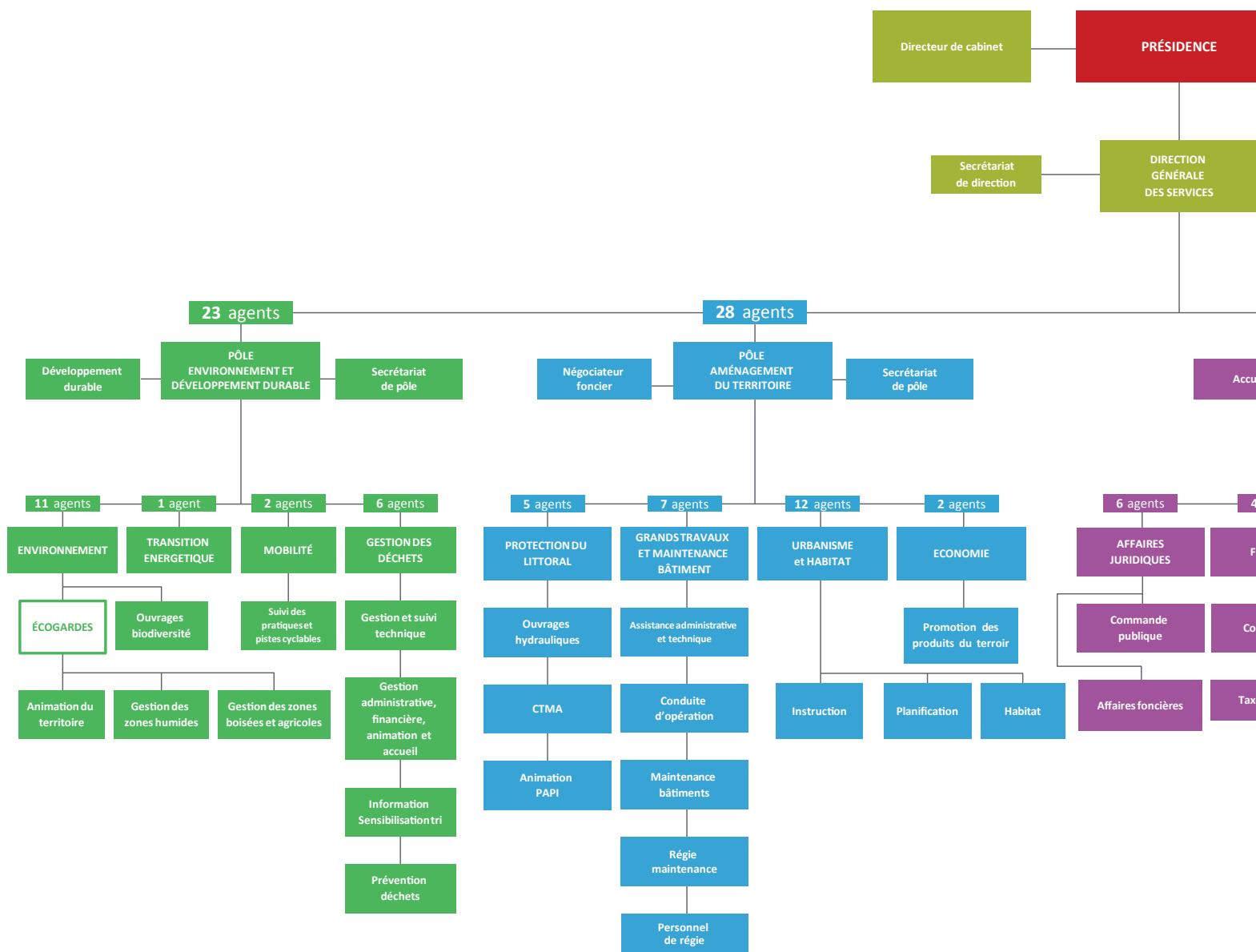
délibérations

Le personnel

Effectifs

Effectif total au 31/12/2023 : 134 agents dont 117 agents sur postes permanents, 2 agents sur postes non permanents (1 contrat d'accompagnement dans l'emploi, 1 collaborateur de cabinet), 12 agents mis à disposition par le Centre de gestion et 3 par l'ADEF.

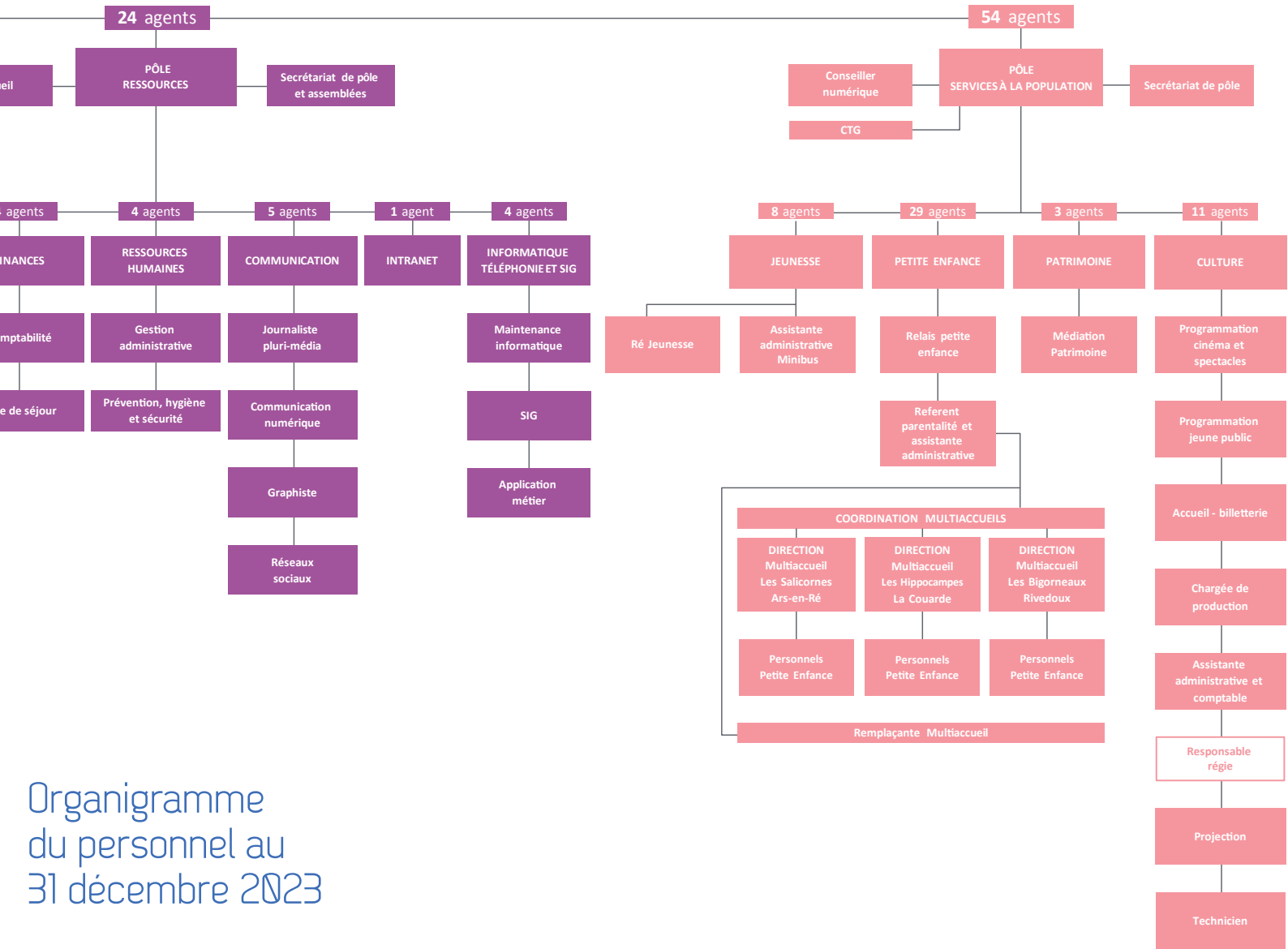




134 agents



CHARGÉ DE MISSION
CONTRACTUALISATIONS

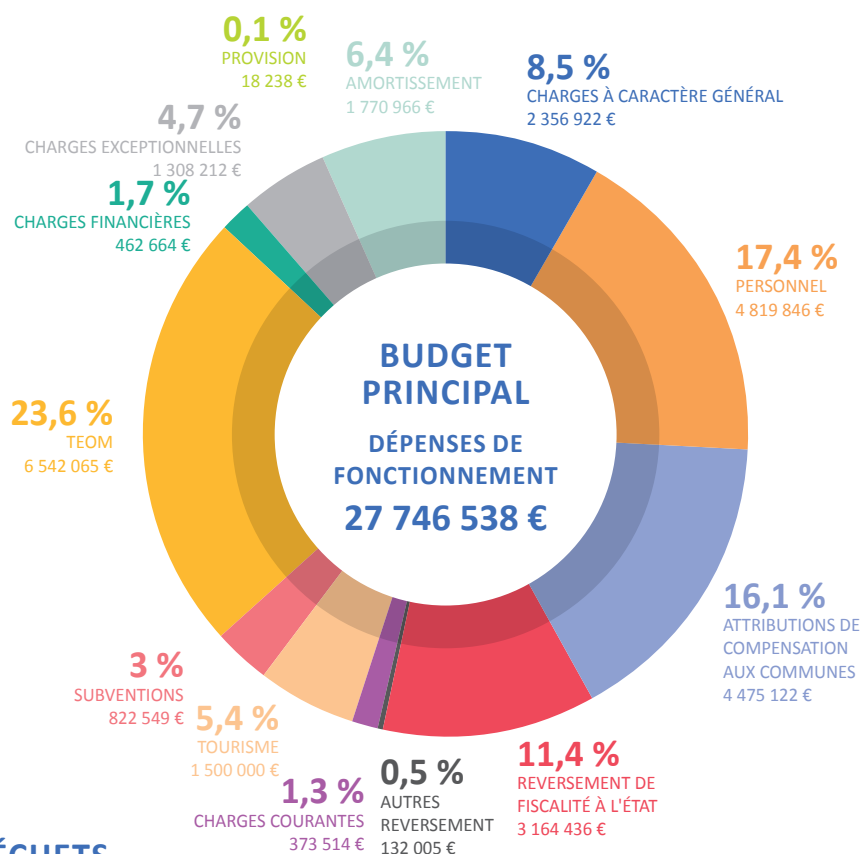


Organigramme
du personnel au
31 décembre 2023

Le budget

La gestion budgétaire de la Communauté de communes permet à la collectivité de disposer d'un socle solide pour poursuivre son projet de territoire et développer les investissements.

Dans un souci de transparence, les dépenses relatives aux déchets sont individualisées dans un budget annexe depuis le 1^{er} janvier 2021.

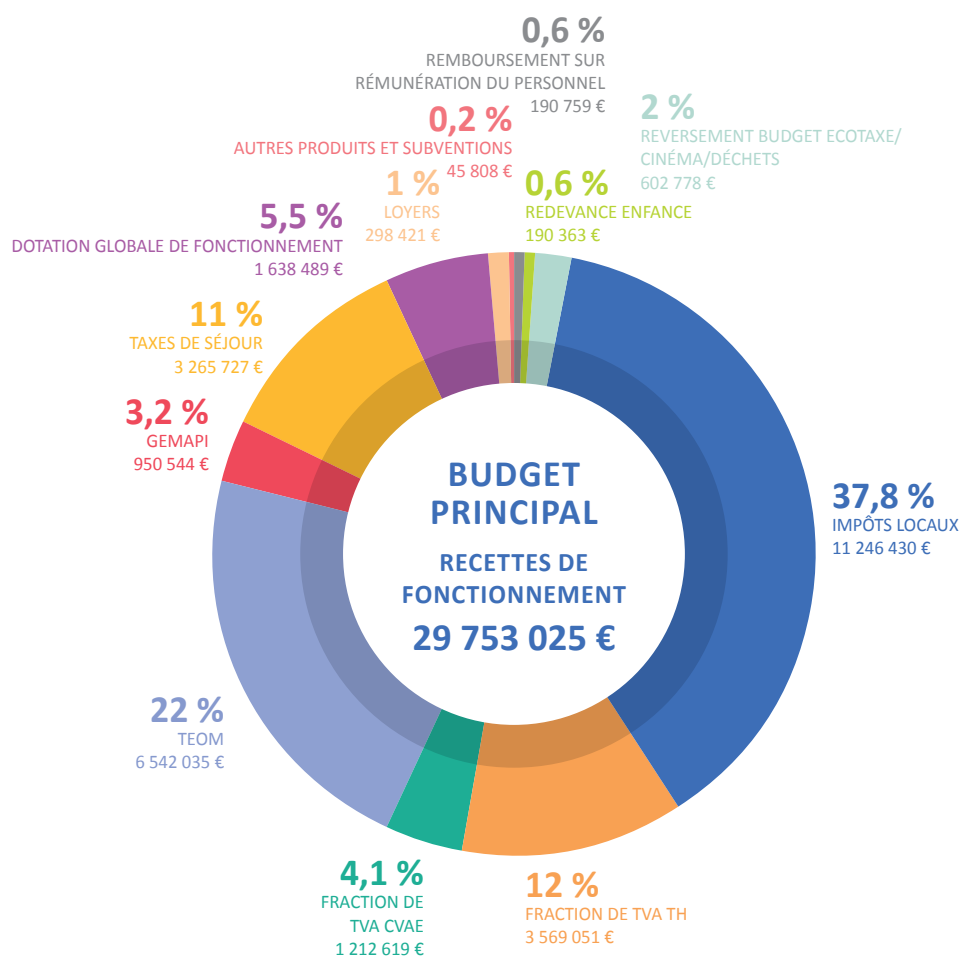


BUDGET ANNEXE DÉCHETS

	CA 2023	PART 2023
Personnel	260 981	3,4 %
Intérêts de la dette	42 005	0,5 %
Marchés de collectes	2 354 343	30,8 %
Marchés déchèteries	1 167 451	15,3 %
Gestion centre de transfert	314 381	4,1 %
CYCLAD (adhésion)	1 408 886	18,4 %
CYCLAD (Traitement déchèteries)	572 465	7,5 %
Bacs collecte sélective (jaunes)	130 002	1,7 %
Bacs professionnels pucés	29 290	0,4 %
Auto-assurance	301 109	3,9 %
Divers	794 401	10,4 %
Écritures d'ordre	269 417	3,5 %
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DÉCHETS	7 644 731 €	100 %



"Ecogarde dans mon jardin"

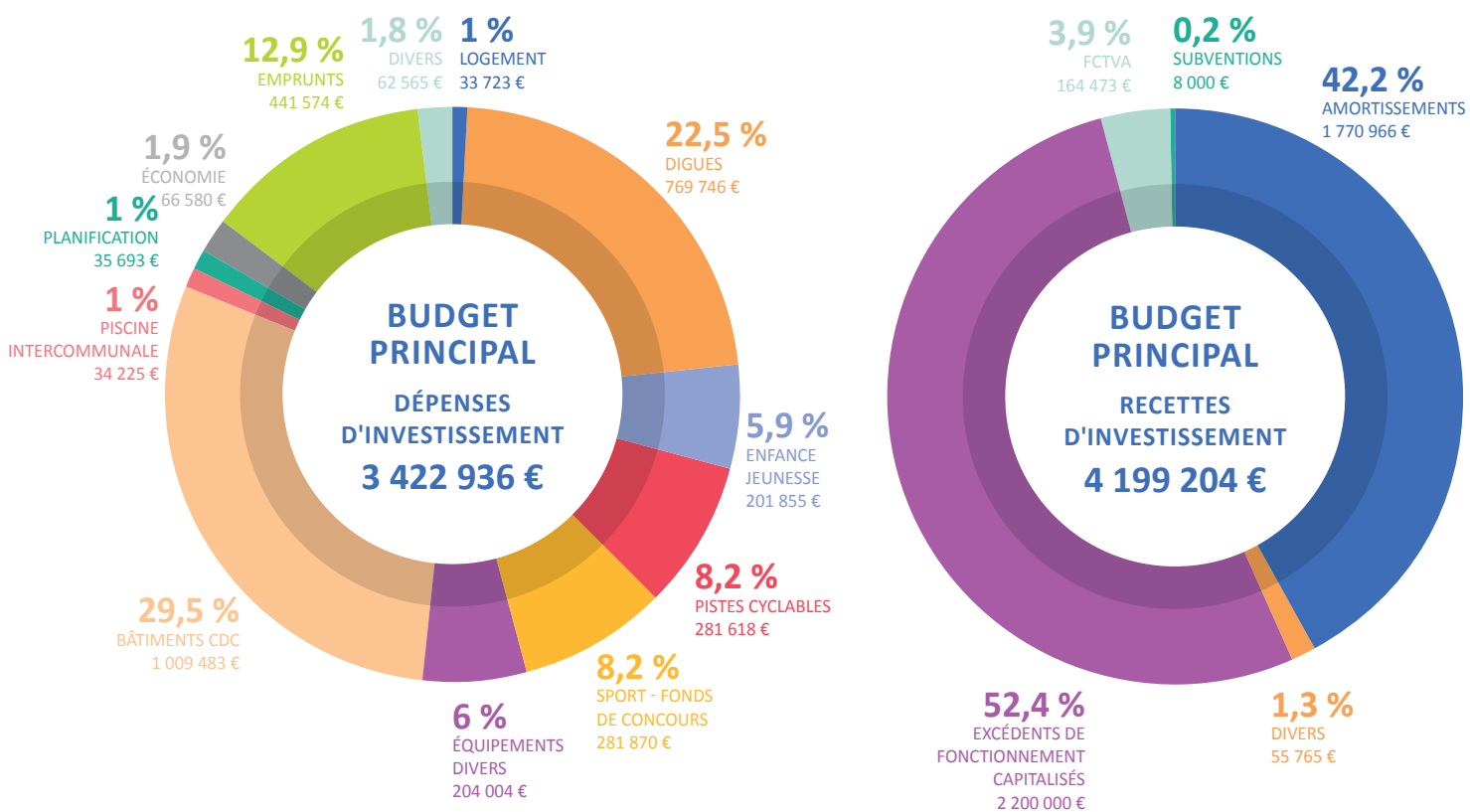


Cinéma La Maline



Visite patrimoine

Le budget



Distribution composteur individuel

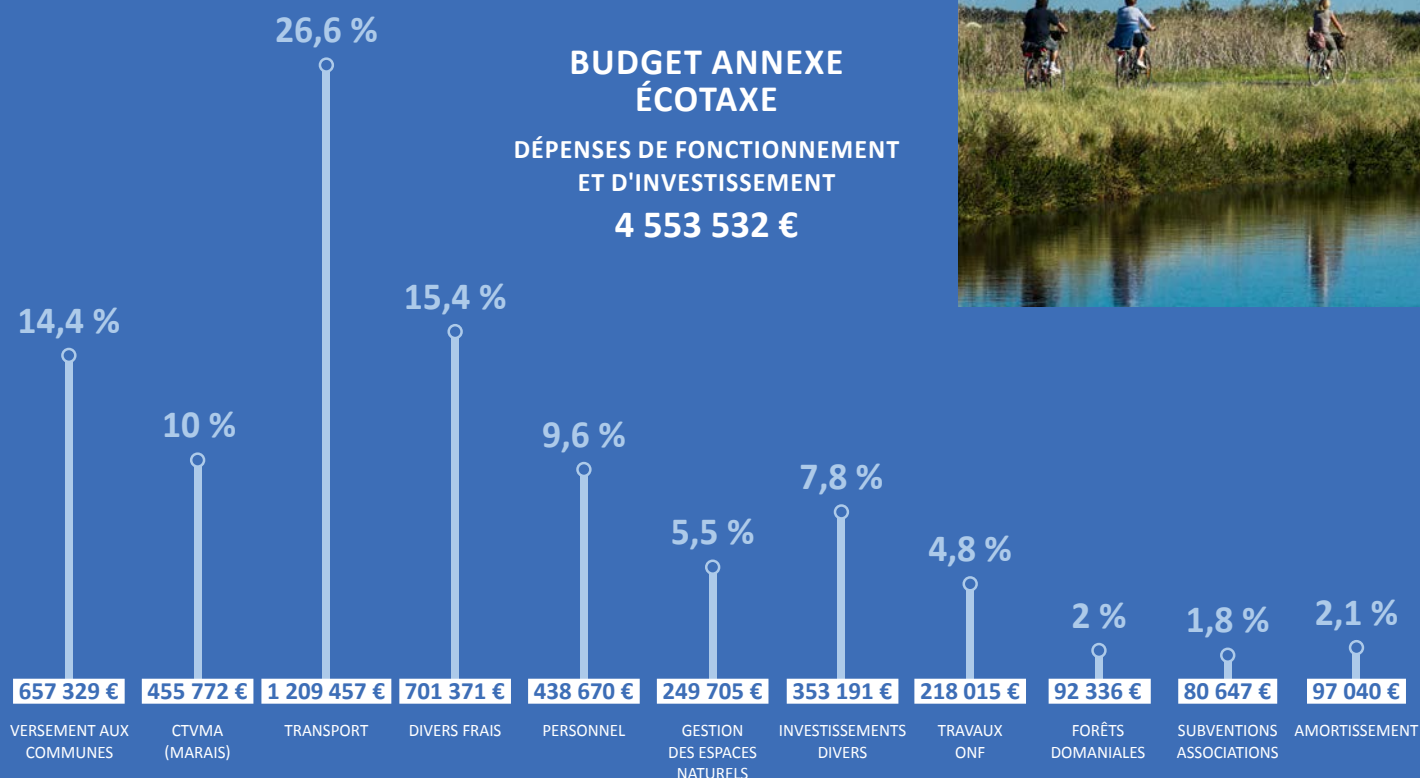


Piste cyclable



BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
ET D'INVESTISSEMENT
4 553 532 €

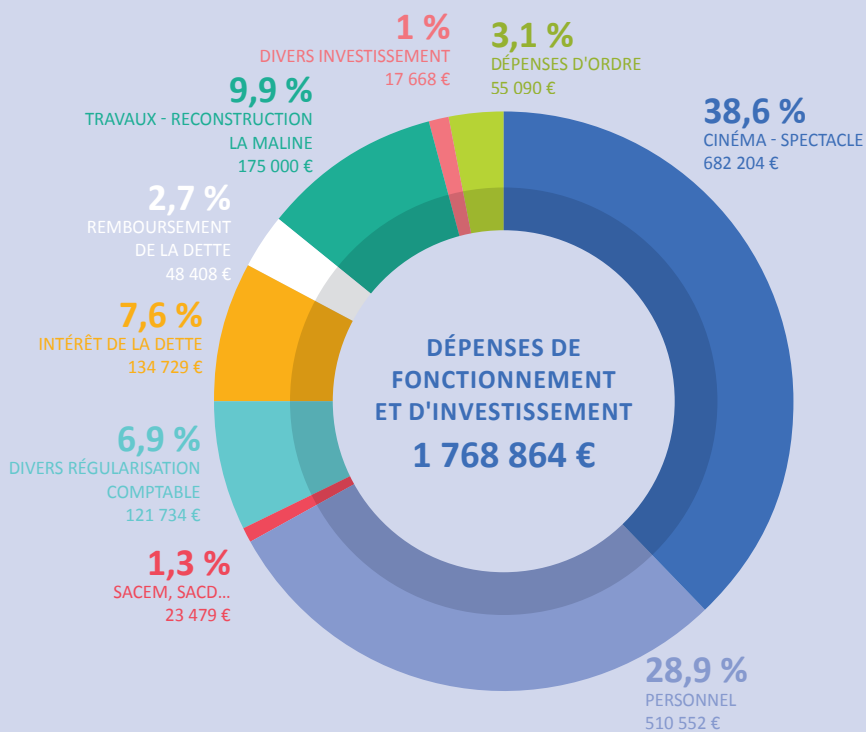


BUDGET ANNEXE

·RÉ DOMAINE CULTUREL - LA MALINE



·Ré Domaine Culturel La Maline





Favoriser la vie permanente



Favoriser la vie permanente à travers une politique de l'habitat engagée



Élaboration d'un Programme Local de l'Habitat

Pour faire suite aux 1^{res} Assises du logement qui ont réuni le 13 octobre 2022, les habitants, les acteurs du territoire, les partenaires institutionnels et les élus, et à la feuille de route soumise au débat du conseil communautaire du 15 décembre, l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat a été prescrite par délibération du conseil communautaire le 30 mars 2023.

Il s'agit pour la collectivité de structurer son projet politique en matière d'habitat et de logements avec un document stratégique de programmation et de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat sur le territoire de l'île de Ré.

L'année 2023 a consisté en l'élaboration du diagnostic territorial, avec une large association des communes, des acteurs de l'habitat et des citoyens (réunions de travail individuelles dans les communes lors de la phase de diagnostic et séminaires/ateliers avec les représentants des habitants et les partenaires institutionnels).

Lancement d'une étude pré-opérationnelle sur un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat



En parallèle de l'élaboration du PLH, les élus souhaitent rapidement s'engager dans une étude pré-opérationnelle afin d'affiner la connaissance de l'état du parc privé de logement et avoir les moyens de définir, si besoin, un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat. Le lancement d'une telle étude est entériné par délibération du 5 octobre 2023. L'objectif prioritaire porte sur le logement à l'année :

- remettre sur le marché de la location à l'année des biens qui à ce jour n'en font pas partie (biens vacants, habitats dégradés, habitations hors critères de performances énergétiques...),
- avoir une démarche préventive pour que des biens aujourd'hui dédiés à de l'habitat permanent n'en perdent pas l'usage (anticipation de dégradations éventuelles du bâti ou de la non-adaptation de certains logements au vieillissement de leurs occupants).

L'étude pré-opérationnelle débute en octobre avec, en phase 1, l'analyse du périmètre et l'identification des enjeux d'intervention.

Opérations d'aménagement de logements locatifs sociaux

Poursuite des négociations foncières avec l'aide de l'EPFNA afin d'acquérir le foncier nécessaire à la réalisation des opérations de construction de logements sociaux à Ars-en-Ré, le Bois-Plage-en-Ré, et Saint-Clément-des-Baleines.

Acquisition par la Communauté de communes d'un foncier communal à La Couarde-sur-Mer pour réaliser une opération de logements locatifs sociaux sur le site du Petit Noue, début de définition d'un programme en concertation avec la commune.

En ce qui concerne le programme de construction de logements locatifs sociaux à Saint-Martin-de-Ré sur le site de l'ancienne gendarmerie, l'année 2023 est dédiée à l'élaboration précise du projet en concertation avec le bailleur Habitat 17 et la commune, aboutissant au dépôt d'un permis de construire.



Soutenir l'emploi et l'économie locale

Élaboration d'une étude sur la structuration du tissu économique

Cette étude qui a pour but de définir les orientations stratégiques de la collectivité, à 5-10 ans, en matière économique, dans une perspective de développement durable, a été lancée en septembre 2022.

Le diagnostic a été présenté aux élus en mars 2023. La stratégie et le plan d'action se sont construits autour de deux ateliers collectifs et participatifs et de deux séminaires d'élus. La validation du schéma de structuration du tissu économique est prévue au 1^{er} trimestre 2024.

Emploi

I Réunion avant-saison : 33 participants

Afin de préparer au mieux les recrutements saisonniers, la Communauté de communes et Pôle Emploi ont organisé, à destination des entreprises rétaises et en amont du forum du recrutement saisonnier, une réunion d'information. Au programme, l'embauche des mineurs, le cumul emploi retraite, les mesures d'aides et adaptations aux postes de travail, les opportunités de logements et de transport.

I Recrutement saisonnier...

Le forum du recrutement saisonnier s'est déroulé, en partenariat avec Pôle Emploi, le **21 février** au Bois-Plage-en-Ré.



Salon de l'emploi saisonnier

- **94** entreprises présentes pour 695 postes à pourvoir dans les secteurs de l'hébergement, la restauration, le commerce, la santé, les services à la personne, les loisirs...
- **315** visiteurs

I Faciliter l'accueil des saisonniers

Pour la saison 2023, de nouveaux outils sont mis à la disposition des saisonniers pour faciliter leur venue sur l'île de Ré.

• Un réseau de chambre chez l'habitant

Dès le début de la saison, la Communauté de communes de l'île de Ré a mis en place un dispositif de location de chambre chez l'habitant pour les saisonniers. L'association Horizon habitat jeunes (HHJ) accompagne propriétaires et locataires dans leurs démarches.

1 chambre dans le réseau en 2023.

• Une location de vélo à 1€/jour

Les salariés en direct ou via leur employeur peuvent profiter d'une location de vélo à 1 €/jour (entretien et réparation compris), forfait spécifique pour les employeurs. Ces vélos récupérés sont remis en état par les prisonniers en fin de peine de la maison centrale, grâce à Icycles, Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) sur l'île de Ré, soutenue par la Communauté de communes. **50 vélos loués en 2023.**

• Une boîte à outils pour les saisonniers

Dans la boîte à outils en ligne, le saisonnier peut retrouver tous les bons plans, des infos pratiques et utiles dans le domaine de l'animation, des sorties, de la découverte de l'île de Ré, des transports, de la santé...

I Escale chez les Pros du 10 au 13 octobre 2023

La Communauté de communes s'est associée aux deux Communautés de Communes de l'Aunis et à l'Agglomération de La Rochelle pour organiser la 2^{ème} édition "Escale chez les Pros". Ce sont des journées portes ouvertes des entreprises, tout public afin de :

- Valoriser les métiers et entreprises du bassin d'emploi,
- Susciter des vocations et alimenter des filières de formation,
- Agir sur les métiers en tension.

2 entreprises participantes en 2023.

I Enquête mobilité

Enquête en ligne auprès des employeurs rétais. **49 réponses.** Rencontre avec la Région. Echange sur la plate-forme de covoiturage Modalis pour l'étendre sur l'île de Ré.

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

I Chantiers "Ramène ta fraise"

Afin de mieux faire connaître les producteurs de l'île de Ré, la Communauté de communes organise des chantiers participatifs, en partenariat avec le Collectif des fermes urbaines. Quatre chantiers se sont déroulés sur l'île de Ré de février à novembre 2023, Chez Léau, aux Jardins de Mouillebarbe, chez Algorithme et chez Violette et Capucine. **126 participants.**

Animation du Groupe de travail "promouvoir les produits et producteurs du PAT, toutes filières confondues"

Le service économie assure l'animation de ce groupe de travail, qui propose 2 actions afin de mieux identifier les produits et les producteurs du PAT, par :

- Le développement de la marque "+ de 17 dans nos assiettes" en augmentant le nombre de producteurs et en la faisant connaître auprès des consommateurs. Cette marque certifie l'origine de la production locale,
- la création d'une bêche "Producteur de l'île de Ré et fier de l'être" qui permet de rendre visibles les producteurs sur les lieux de vente. Cette bêche est aussi déclinée sur l'Aunis et le territoire Rochelais.

Actions de sensibilisation à l'alimentation durable

En étant présents sur divers événements :

- 29/30 avril : Les 48h de l'agriculture urbaine
- Stand lors du Tour de Charente-Maritime à la Voile, et sensibilisation à la filière salicole Rétaise
- 12 au 16 juillet : Village Francocéan
- 8 au 10 septembre : Balade à la Ferme
- 28/29 octobre : Europom

Et en organisant le Festival Alimenterre, avec d'autres partenaires (Biocoop, Collectif Fermes urbaines, Slow village, Matahari), 2 projections de documentaires et des débats, les 27 octobre et 3 novembre, avec pour objectif de favoriser l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires mondiaux, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables, solidaires et respectueux. **200 personnes.**

I Le défi dessin

Une animation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire a été proposée, par les services déchets et économie au public scolaire, dans 3 écoles de l'île. La Couarde-sur-Mer, Ars-en-Ré et Sainte-Marie-de-Ré. Le lauréat a bénéficié d'une animation supplémentaire dans son école sur la thématique de l'alimentation.

I Transmission d'entreprises agricoles

En partenariat avec la MSA (Mutualité sociale agricole) et la Chambre interdépartementale d'agriculture, une réunion concernant l'accompagnement à la transmission et les droits à la retraite s'est tenue le 13 décembre. **10 exploitants présents.** Cet accompagnement sera poursuivi tout au long de l'année 2024.

I Eau

Lancement, en octobre, de l'étude de faisabilité technico-financière pour la mise aux normes, à la suite d'une nouvelle réglementation européenne, de la REUT, de la REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) à Ars-en-Ré. Les conclusions de cette étude sont attendues pour mi 2024.

I Étude foncier agricole public

Analyse des différentes parcelles agricoles appartenant au Département ou aux communes. Type de culture, utilisateurs, accès à l'eau...

Entreprises

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat propose une permanence mensuelle à Saint-Martin-de-Ré pour les artisans, créateurs et repreneurs. En 2023, 10 porteurs de projet ont été accompagnés et 3 artisans ont bénéficié de conseils pour le changement de statut ou le développement de leur entreprise. Le service économie a envoyé 195 courriers d'accueil aux nouveaux chefs d'entreprise. 12 entreprises ont reçu un accompagnement sur des sujets divers.

En 2023, la Communauté de communes a versé 1 500 000 € à Destination île de Ré, 113 826 € à l'aéroport, et 5 000 € à l'association des producteurs de sel de l'île de Ré. Elle a également soutenu I-Cycles à hauteur de 7 000 €, le Centre Nautique Martinais (1 500 €), et Croqueurs de pommes EUROPOM (1 000 €).

Bien accueillir les tout-petits

Une année 2023 riche en sorties

En 2023, Le service petite enfance (crèches et Relais petite enfance) a poursuivi la démarche engagée en faveur du développement durable, avec un objectif de labellisation auprès de l'organisme Label Vie en 2024.

Les équipes formées et sensibilisées à la démarche environnementale ont favorisé les sorties extérieures et les activités utilisant des matériaux naturels. Les parents ont été impliqués dans cette démarche et conviés à participer à différents événements permettant le partage de ces valeurs.

Parce que la coopération entre les parents et les professionnels de la Petite Enfance est essentielle pour le bien-être de l'enfant accueilli, un conseil des crèches impliquant les professionnels et des parents des trois crèches, se sont réunis trois fois dans l'année pour co-construire des projets transposables à chacun des établissements.



Multi-accueil Les Hippocampes

Aussi, pour favoriser et développer cette culture commune, des journées pédagogiques ont été organisées. Les professionnelles ont été ainsi formées sur les neurosciences chez le jeune enfant et ont créé des liens à travers une journée de cohésion.

Multi-accueils Les Bigorneaux, Rivedoux-Plage

16 places agréées

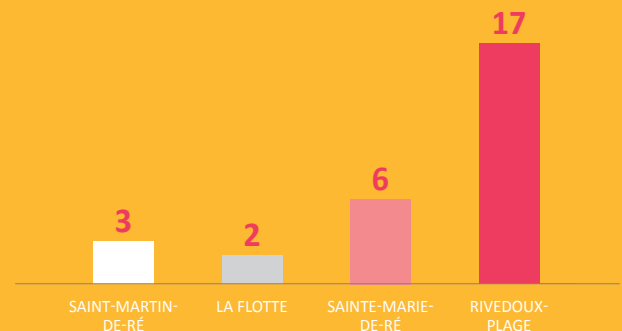
28 enfants différents accueillis à l'année en 2023

Les projets proposés :

Les enfants ont pu bénéficier de temps de relaxation sur le thème de l'Inde et poursuivre la découverte des percussions et de la danse africaine à travers des ateliers d'éveil musical. Mis en place en janvier 2022, la continuité de soins, reste le fil conducteur des pratiques professionnelles pour une observation et un accompagnement approfondi des enfants. Fin d'année 2023, le projet de réhabilitation de la cour est mis en œuvre. Ainsi, le bitume a laissé place à un chemin sensoriel, un bac à sable et un parcours de motricité ainsi qu'à de la végétation. Ce projet sera finalisé en 2024.

Les enfants adorent sauter dans les flaques d'eau ! Les parents souhaitent participer à la vie de la crèche et ont eu l'idée de fabriquer un arbre à bottes pour un rangement et un séchage plus rapide des petites bottes.

LES BIGORNEAUX COMMUNES D'ORIGINE DES ENFANTS





Multi-accueils Les Hippocampes, La Couarde-sur-Mer

20 places agréées
47 enfants différents accueillis à l'année en 2023, et des enfants d'une autre structure lors des fermetures estivales

Les projets proposés :

L'équipe, avec les enfants de la crèche, entretiennent un espace potager, partagé avec les familles. Il s'enrichit ainsi de dons de graines, de plants et d'une aide à l'arrosage.

La crèche favorise les sorties et implique les parents lors des visites : caserne de pompiers à Saint-Martin-de-Ré, découverte des vignes, la bibliothèque.

Des ateliers musicaux et des temps de rencontre avec la bibliothécaire favorisent l'enrichissement culturel.

Multi-accueils Les Salicornes, Ars-en-Ré

20 places agréées
45 enfants différents accueillis en 2023

Les projets proposés :

La proximité de la crèche avec Le RPE permet de poursuivre des temps de rencontres entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la crèche.

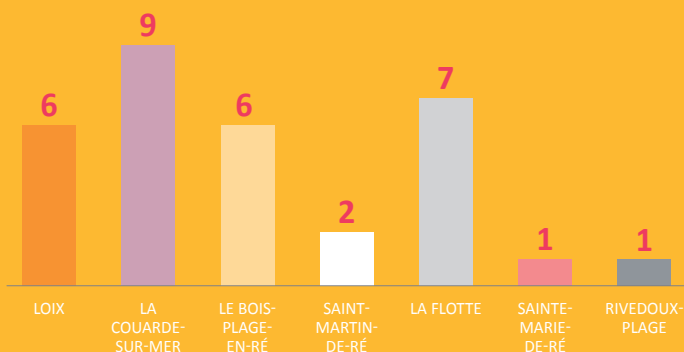
Les enfants en âge d'être scolarisés ont pu être accompagnés à l'école sur quelques séances avant de quitter la crèche. Ce projet a pu être réalisé avec les écoles de Loix et des Portes-en-Ré pour favoriser une rentrée plus sereine des enfants en septembre.

Les familles s'impliquent dans la vie de la crèche en proposant d'animer des ateliers (création de masques, jardinage...), elles participent aux sorties et temps festifs organisés par les professionnelles de la crèche.

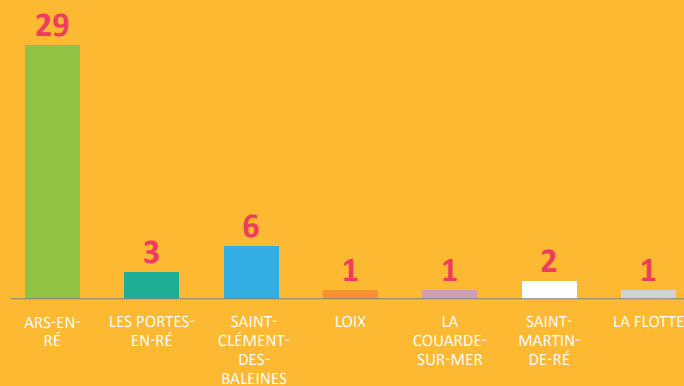
Cette année, l'intervention d'une psychomotricienne autour de différents ateliers a permis d'accompagner les professionnelles autour du portage de l'enfant, l'éveil corporel et les danses.



LES HIPPOCAMPES
COMMUNES D'ORIGINE DES ENFANTS



LES SALICORNES
COMMUNES D'ORIGINE DES ENFANTS



Mieux accueillir les tout-petits

L'accueil individuel : le Relais petite enfance (RPE)

Au-delà du développement des modes d'accueil collectif (crèche), la Communauté de communes accompagne et valorise l'accueil individuel grâce au RPE (ex-Relais assistantes maternelles ou RAM). Depuis sa création en 2011, le RPE de la Communauté de communes de l'île de Ré s'est donné trois principales missions en faveur :

- **des assistantes maternelles** : poursuivre le partenariat et travailler sur la reconnaissance du métier auprès des parents et leur donner la possibilité de se professionnaliser.
- **des parents** : trouver un soutien dans leur recherche d'un mode de garde et dans leur rôle d'employeur.
- **des enfants** : accompagner leurs premiers pas vers la socialisation, participer aux ateliers d'éveil, viser l'autonomie et créer des événements festifs adaptés à leur âge.

L'animatrice du RPE partage son emploi du temps entre des ateliers d'éveil avec les assistantes et les enfants le matin, des permanences et le travail administratif l'après-midi et le mercredi.

Le RPE de l'île de Ré a la particularité d'être itinérant pour être au plus près des besoins de tous les habitants. Il assure ainsi des ateliers et une présence sur l'ensemble de l'île.



Spectacle Balade en forêt des sons

Le journal du RPE

La responsable du RPE développe les outils de communication à destination des assistantes maternelles mais aussi des familles. Le Journal du RPE est désormais diffusé tous les deux mois. Il propose de nombreux articles autour de la pédagogie et informe les parents employeurs de leurs droits et obligations au plus près de l'actualité. Le Journal diffuse également le programme des ateliers d'éveil.

À la recherche d'un mode de garde

Un "point information" est organisé pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif, sur rendez-vous.

Une information complète sur les différentes structures, assistantes maternelles et actions en faveur des familles est apportée.

39
familles

ont été reçues
individuellement pour
réaliser leur demande
d'accueil au point
information

EN 2023

Les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont pu découvrir des spectacles et des ateliers :

- d'éveil musical (guitarelélé),
- d'éveil aux livres dans les bibliothèques, et avec un kamishibai,
- d'initiation à la pédagogie de Maria Montessori,
- de modelage et d'argile,
- culinaires,
- spectacles.

Les professionnelles et les parents ont pu bénéficier de temps d'informations/formations avec une intervenante spécifique, autour de questions telles que le sommeil ou l'alimentation.

20
assistant(e)s
maternel(le)s

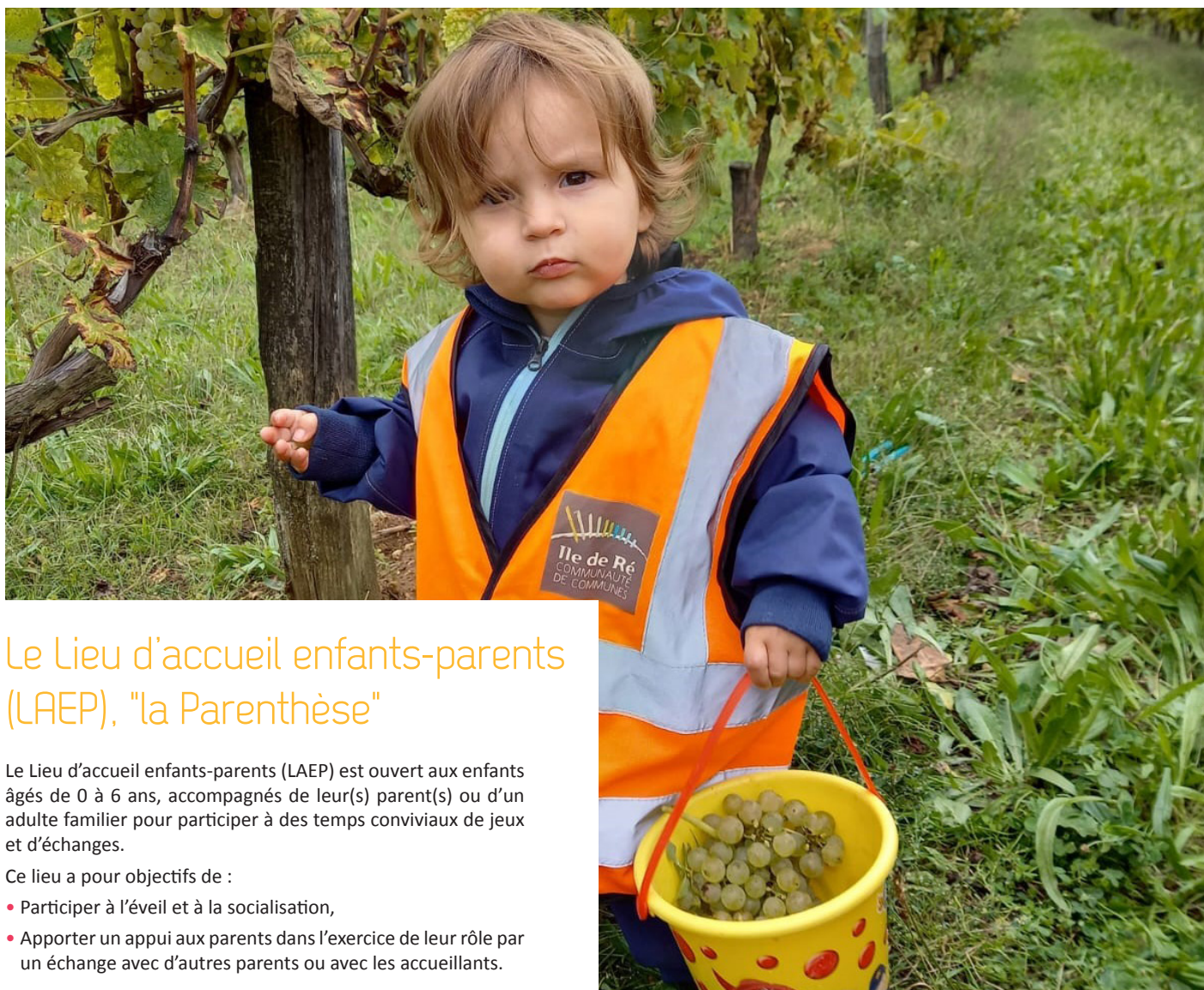
se sont inscrit(e)s aux ateliers

16
parents-
employeurs

ont sollicité le RPE pour des
informations administratives

89
ateliers

ont été proposés sur
toute l'île de Ré en 2023



Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), "la Parenthèse"

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Ce lieu a pour objectifs de :

- Participer à l'éveil et à la socialisation,
- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec les accueillants.

Les familles sont libres de venir quand elles le souhaitent, sans obligation ni réservation.

Depuis octobre 2023, "la Parenthèse" est située rue Charles de Gaulle à La Couarde-sur-Mer dans une salle aménagée spécifiquement aux accueils d'enfants de 0 à 6 ans et leurs familles. L'accueil est ouvert les mercredis de 9h30 à 12h (y compris durant les petites vacances scolaires et le mois de juillet).

En 2023, 6 agents ont assuré les accueils :

- 4 agents de la CdC (1 ludothécaire, 1 animateur, 2 éducatrices),
- 1 salariée de l'ADMR (TISF),
- 1 intervenante psychomotricienne.

EN 2023

39 séances ont été programmées.

Au total, **281** participations
(**160** enfants et **121** adultes).

19 familles différentes

24 enfants différents

Accompagner les enfants et les adolescents

La Communauté de communes s'engage activement à accompagner les enfants et les adolescents à travers une série d'initiatives marquantes dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale (CTG)**. Alors que 2023 marque la fin de la première CTG, une évaluation rigoureuse a été menée lors de trois Comités Techniques et un Comité de Pilotage (CoPil) pour analyser les actions menées et préparer les orientations futures.

Les actions en faveur des enfants

La coordination des accueils de loisirs par la communauté de communes a permis de créer un espace d'échanges et de formation pour les professionnels du secteur. En 2023, ce réseau a été animé par 8 réunions de direction et 3 ateliers d'échanges de pratiques. De plus, la première journée des animateurs a rassemblé 43 professionnels pour une réflexion autour de 8 ateliers, couvrant des thématiques variées telles que :

- La démarche d'évaluation,
- L'accueil d'enfants porteurs de handicaps,
- La communication non violente,
- La prévention et la protection de l'enfance,
- L'approche scientifique dans les activités pédagogiques,
- L'éducation à la sexualité,
- Les jeux de rôle et de société.

Ces initiatives renforcent l'encadrement des enfants et l'amélioration continue des pratiques éducatives, permettant un accompagnement adapté et bienveillant.

166
jeunes
inscrits au programme
"Ré Jeunesse"

La cellule pédagogique

Dans le cadre scolaire, la cellule pédagogique de la Communauté de communes a réalisé 163 interventions dans différents domaines comme l'environnement, le patrimoine, la culture, la mobilité, la prévention des déchets et le littoral. Ces actions visent à sensibiliser les enfants aux enjeux locaux tout en enrichissant leur parcours éducatif.

Le programme "Ré Jeunesse"

Pour les adolescents de 11 à 17 ans, **Ré Jeunesse** propose un programme riche en activités. Avec 166 jeunes inscrits, ce dispositif offre des sorties permettant une ouverture sur le monde extérieur, des rencontres entre jeunes issus de différents villages (ex : sorties type **Kho Lanta Ré**), des ateliers de bricolage et d'aménagement des locaux, ainsi que des sorties culturelles à **La Maline**.

Des temps d'échanges et de réflexion sont également prévus autour de questions propres à l'adolescence. Une attention particulière est accordée à l'expression des jeunes, notamment lors de la soirée spéciale "**Parole à la jeunesse**" qui s'est tenue le 22 septembre. Cette initiative vise à encourager les adolescents à s'impliquer dans la vie de la communauté à travers des projets à long terme, basés sur leurs aspirations. L'objectif est de favoriser leur émancipation, leur engagement citoyen et de les rendre acteurs de leur territoire. Cette soirée a permis de mieux cerner leur capacité d'implication et leurs disponibilités, et d'envisager des moyens de formaliser leur participation active.

Partenariats et événements marquants

La Communauté de communes collabore également avec des partenaires locaux, comme le Rotary, pour organiser des événements tels que la **marche pour la jeunesse**, contribuant ainsi à renforcer les liens intergénérationnels et à encourager l'activité physique chez les jeunes.

| Les séjours de 2023

Les séjours organisés permettent aux adolescents de découvrir de nouveaux horizons et de vivre des expériences enrichissantes.

| Un séjour à la montagne à Artouste dans les Pyrénées Atlantiques

- 7 jours, du 10 au 18 février
- 25 jeunes

| Un séjour randonnée dans les Pyrénées

- 7 jours, du 12 au 18 juillet
- 12 jeunes de 14 à 17 ans

| Un séjour à Bidarray

- 6 jours, du 31 juillet au 5 août
- 15 jeunes

| Un séjour à Oloron Sainte Marie

- 6 jours, du 7 au 12 août
- 15 jeunes

| Un séjour à Paris

- 6 jours
- 12 jeunes

Ces séjours permettent aux jeunes de renforcer leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur ouverture culturelle.

54 adolescents

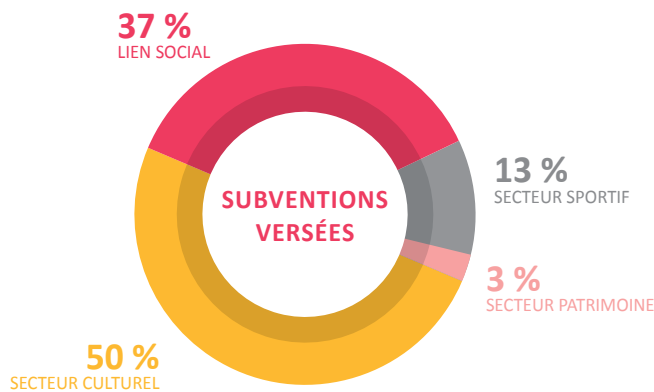
ont participé cet été aux séjours
organisés par le service Ré-Jeunesse.



Soutenir la vie associative sportive, culturelle et sociale

L'île de Ré bénéficie d'un réseau associatif très dynamique qui participe activement à l'animation de la vie du territoire. La Communauté de communes apporte son soutien à de nombreuses associations qui présentent un intérêt général ou qui possèdent une dimension intercommunale.

L'attribution de subventions



En 2023, la collectivité a versé

740 549 €
de subventions

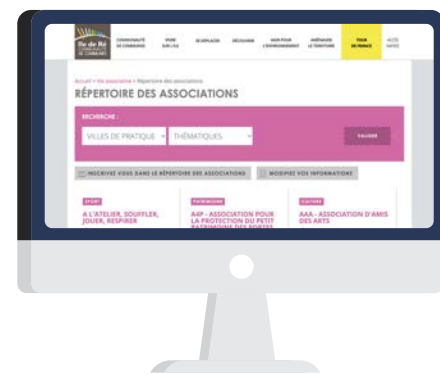
La Fête des associations

En 2023, la Fête des associations, au parc de la Barbette à Saint-Martin-de-Ré, a réuni 93 associations (17 culture-patrimoine, 13 environnement, 19 social-éducation, 44 sport-loisirs).

Plus de

154
associations
enregistrées

sur le répertoire des associations
en ligne

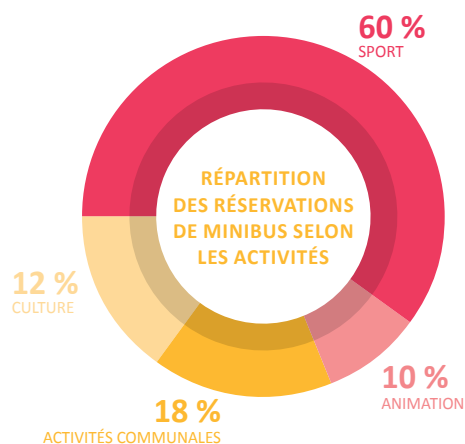


Le répertoire des associations, consultable sur le site internet de la Communauté de communes, répertorie les associations du territoire.

Des minibus pour les associations

Au total, 11 minibus sont mis à disposition des associations et communes (dont un est équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite), 2 véhicules supplémentaires sont réservés à l'usage de "Ré jeunesse" (Le Bois-Plage-en-Ré et La Flotte) et 1 minibus est dédié au collège Les Salières en période scolaire.

En 2023, 56 associations et mairies (centres de loisirs, activités communales) ont bénéficié de ce service.



Au total, les minibus ont enregistré

2 274 jours
de réservation

22 000 KM
ont été parcourus
par les minibus mis à disposition par la CdC

L'attribution de fonds de concours pour les équipements sportifs

Par délibérations du 28 février 2013 et du 30 septembre 2021, l'assemblée communautaire a validé le principe de l'attribution de fonds de concours au bénéfice des communes membres pour la construction ou l'aménagement d'équipements sportifs à hauteur de 30 %.

Pour pouvoir être éligible, le projet présenté doit concerner uniquement des dépenses d'investissement liées à un équipement sportif. Ce dernier doit être ouvert au moins neuf mois consécutifs dans l'année, à tous les habitants de l'île de Ré.

Fonds de concours 2023 votés pour les équipements sportifs :

- Les Portes-en-Ré : réhabilitation de la salle omnisport des marais de la Prée : 105 000,00 €
- Les Portes-en-Ré : Aménagement de deux courts de padel Tennis au lieu-dit "La Couillarde" : solde 14 599,56 € (en 2022 14 599,56 €)

- Les Portes-en-Ré : Construction d'un préau et d'une aire de rinçage à la base nautique : Solde 14 914,89 € (en 2022 14 914,89 €)
- Ars-en-Ré : Aménagement d'un parcours sportif : solde 5 500,80 € (en 2022 : 4 733,70 €)
- La Couarde-sur-Mer : Restructuration du club-house du tennis et de ses équipements : solde 126 989,25 € (en 2021 : 126 989,25 €)
- La Flotte : Arrosage automatique du terrain de rugby : solde 2 941,73 € (en 2021 : 2 941,73 €)

Les **10** communes
de l'île de Ré ont d'ores et déjà bénéficié
de ce dispositif entre 2013 et 2023

Favoriser l'accès à la culture pour tous

L'année culturelle 2023 a marqué la première saison complète au sein de la nouvelle Maline. Ce fut l'occasion d'appréhender pleinement le fonctionnement de cette nouvelle infrastructure, en affinant la programmation, les tarifs proposés et en s'adaptant aux différents publics. Elle a également offert l'opportunité d'expérimenter une programmation diversifiée, entre cinéma et spectacles, afin de mieux répondre aux attentes des spectateurs.



.Ré Domaine Culturel La Maline

30
spectacles
accueillis dont 22 à
La Maline et 8 hors les murs
52 représentations

6 366
spectateurs
accueillis

55 808
entrées
enregistrées au cinéma

10
spectacles
jeune public

220
repas
servis (traiteurs,
restaurants) et

113
artistes,
28
techniciens
ont été accueillis sur la saison
culturelle

7
spectacles
scolaires
14 représentations

311
nuitées
(hors saison) dans
les hébergements
du territoire



Le jeune public

I L'éducation artistique et culturelle



En 2023, la Cdc de l'île de Ré a continué à soutenir l'éducation artistique et culturelle vers les plus jeunes. Ainsi, le Festival Les P'tits se réveillent a réuni 1 100 spectateurs, 780 enfants de 0 à 6 ans et 320 adultes qui les accompagnent. Des séances de cinéma et spectacles ont été proposés aux scolaires, ainsi qu'aux familles.

Cinéma de plein air

4 séances de cinéma de plein air ont été organisées en juillet et août au Bois-Plage-en-Ré, La Flotte, La Couarde-sur-Mer et Rivedoux-Plage. Les films Donne moi des ailes, Le Chêne, Astérix et Obélix : mission Cléopâtre, Encanto ont été projetés. Plus de 1 000 personnes ont assisté à ces séances.



Protéger et valoriser notre patrimoine

Depuis 2012, l'île de Ré est labellisée "Pays d'art et d'histoire" par le Ministère de la Culture et met ainsi en place un programme annuel d'animation et de valorisation des patrimoines rétais.

Médiation des patrimoines rétais

Programme d'animations "Rendez-vous île de Ré" (printemps 2023)

Plusieurs formats de visite ou d'animations ont été proposés au grand public dans le cadre du programme annuel d'animations :

- **Les visites flash** : visite guidée en 30 minutes d'un site ou d'un édifice remarquable du patrimoine de l'île de Ré (découverte de la Maline, port d'Ars, l'Alambic et son pressoir, l'apothicaire, l'abri du canot de sauvetage, le port de Saint-Martin...). 210 personnes ont été accueillies au cours de ces visites.
- **"Les Grands bidules d'architecture"** : 2 conférences ont été organisées au cours de l'année 2023 par le service patrimoine

Le Pays d'art et d'histoire a également organisé deux autres conférences en distanciel appelées les "bidules d'architectures". Ces présentations portaient sur les thèmes de l'architecture militaire et les chapiteaux.

LES VISITES INCONTOURNABLES du mois de MAI

10 05 LES FORTIFICATIONS DE VAUBAN
Porte de Campani, St-Martin-de-Ré
Plongez au cœur du 17^e siècle et découvrez l'architecture militaire de Vauban. Les fortifications rétaises n'auront plus de secret pour vous !

17 05 VISITE DE L'ÉGLISE ST-ÉTIENNE
Place Carnot, Ars-en-Ré
À travers son architecture, l'église vous dévoilera son riche passé depuis le 12^e siècle.

24 05 DÉCOUVREZ LA DIGUE DU BOUTILLON
Parking de la digue, route d'Ars-en-Ré
Deux digues sont à découvrir lors de cette balade. Venez les admirer et comprendre leur technique de fabrication et leur rôle de protection contre la submersion marine.

31 05 L'ALAMBIC, LE PRESSEUR ET LES MAISONS DE VIGNERONS
Place de la Mairie, St-Marie-de-Ré
Découvrez le patrimoine exceptionnel de St-Marie-de-Ré et ses maisons de vigneron. Puis au détour d'une rue, vous pourrez admirer un pressoir et un alambic du 18^e siècle. Ouverture exceptionnelle !

3,5€ Plus d'infos au 07 86 78 46 72 WWW.CDCILEDERE.FR

SANS RÉSERVATION
RENDEZ-VOUS SUR PLACE À 18h30

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
Île de Ré COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **Les incroyables** : un Escape Game a été mis en place au niveau de l'alambic de Sainte-Marie-de-Ré avec plusieurs séances de jeu organisées en mars 2023.
- **Les incontournables** : visites guidées de sites ou d'édifices emblématiques du patrimoine de l'île de Ré (fortifications Vauban, l'église Saint-Étienne d'Ars-en-Ré, la digue du Boutillon, l'alambic de Sainte-Marie-de-Ré...).
- **Croquez le patrimoine** : animation menée par une guide-conférencière et illustratrice mêlant médiation du patrimoine et initiation au dessin !
- **Secoue ton patrimoine !** : visites et animations sur un week-end au mois de juin.

LES VISITES Vous avez bien **30 minutes?**
FLASH 1€ RENDREZ-VOUS SUR PLACE À 18h30

AVRIL

- 11** DÉCOUVREZ LA MALINE
04 Parvis de La Maline, La Couarde-sur-Mer
- 12** VISITE DU PORT
04 Devant la gare, Ars-en-Ré
- 18** L'ALAMBIC ET SON PRESSEUR
04 Place de la mairie, S^m-Marie-de-Ré
- 19** L'APOTHECAIRERIE DE L'HÔPITAL ST-HONORÉ
04 Place de la République, S^m-Martin-de-Ré
- 25** DÉCOUVREZ LA MALINE
04 Parvis de La Maline, La Couarde-sur-Mer
- 26** L'ABRI DU CANOT DE SAUVETAGE
04 Au pied du phare des Baleines, S^m-Clément-des-Baleines

MAI

- 2** LE PORT ET SA PORTE ANTI-SUBMERSION
05 Office de tourisme, La Flotte
- 3** VISITE DU PORT
05 Office de tourisme, S^m-Martin-de-Ré

Plus d'infos au 07 86 78 46 72
 WWW.CDCILEDERE.FR

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
 Ile de Ré COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIMANCHE
17 SEPT.
 10^H / 14^H

LES SECRETS SE CACHENT POUR MOURIR
 ST-CLEMENT-DES-BALEINES
 MENEZ L'ENQUÊTE!

RESERVATION AUPRES DU SERVICE PATRIMOINE
 07 86 78 46 72

PLUS D'INFOS :
 WWW.CDCILEDERE.FR

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
 Ile de Ré COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Actions éducatives

Le Service Patrimoine crée et réalise de façon permanente des découvertes et des ateliers d'architecture et du patrimoine pour les élèves de la maternelle au lycée.

Les thèmes principaux qui sont développés sont :

- connaître son territoire,
- sensibiliser les futurs citoyens,
- initier à l'architecture,
- apprendre à lire un paysage,
- manipuler pour mieux comprendre.

Sur l'année scolaire 2023-2024, 44 animations pédagogiques ont été organisées pour les classes de l'île de Ré et à destination des groupes d'élèves extérieurs. Au total, 1 100 élèves ont été accueillis sur le territoire.

Journées européennes du patrimoine 2023

À l'occasion des Journées Européennes du patrimoine 2023, qui cette année, portaient sur les thèmes "patrimoine vivant" et patrimoine du sport", plusieurs animations ont été proposées par le service patrimoine :

- Patrimoine à bicyclette (Loix),
- Visites et conférences sur le thème des guerres de Religion (Saint-Martin-de-Ré),
- Animation Cluedo "Les secrets se cachent pour mourir" (Saint-Clément-des-Baleines).

Protéger et valoriser notre patrimoine

I Commémoration des 400 ans

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un projet d'envergure autour des commémorations des 400 ans des guerres de religion qui ont eu lieu sur l'île de Ré avant le célèbre siège de La Rochelle.

Le Pays d'art et d'histoire s'est saisi de ces événements pour coordonner ce projet aux partenaires multiples : Ville de La Rochelle, musée de l'Armée, archives départementales et municipales, Université de La Rochelle et l'ensemble des partenaires patrimoniaux locaux, institutionnels ou associatifs. Ce projet est désormais structuré par un comité de pilotage, un comité scientifique et des groupes de travail. Un volet administratif se met également en place avec notamment une convention de partenariat scientifique qui a été signée avec le musée de l'Armée.

Afin d'acter rapidement, concrètement et de manière durable ce projet, le service Patrimoine du Pays d'art et d'histoire a fait le choix de développer des signalétiques supplémentaires qui portent spécifiquement sur les événements : la bataille d'Ars-en-Ré, le siège de Saint-Martin, Ré - une île stratégique, la bataille du Feneau. Par ailleurs, certaines plaques ont été revues pour intégrer une partie du discours portant sur ce pan de l'histoire rétaise : le pertuis Breton, la porte de Toiras et la porte des Campani.

I Renouvellement du label PAH

L'année 2023 a vu la mise en place du projet de renouvellement initié en 2022. Le bilan décennal est en cours de finalisation et suit le plan recommandé par la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif fixé pour le Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré sera de passer en Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) au printemps 2025.

I Signalétique patrimoniale

L'année 2023 a été marquée par la conclusion du projet de signalétiques patrimoniales qui se développait sur l'ensemble du territoire rétais depuis 4 ans.

Ce travail a été entièrement financé et coordonné par le service Patrimoine, en collaboration avec les communes, des universitaires, diverses associations ainsi qu'avec des institutions muséales partenaires.

La commune de Saint-Martin-de-Ré, dernière livrée, a permis - entre autres - de valoriser l'ensemble des fortifications et bâtiments réalisés par Vauban et d'entamer un projet plus vaste de valorisation de ce site UNESCO.

L'iconographie a permis de valoriser le fonds de carte postale du Pays d'art et d'histoire tout comme les œuvres du musée Ernest Cognacq ; mais les dimensions nationales et régionales sont également présentes grâce à des documents issus des archives départementales, du musée des Cordeliers de Saint-Jean-d'Angély, des collections du château de Versailles, du musée de l'Armée ou encore de la Bibliothèque nationale de France.

Les dernières communes ont ainsi pu recevoir l'ensemble de ces supports qui sont désormais tous installés à l'exception de Saint-Martin-de-Ré dont la livraison est prévue en début d'année 2024. Cela implique 35 plaques réparties sur les communes suivantes :

- **Rivedoux-Plage (7)** : centre-bourg, Sablanceaux, l'école communale, l'église Notre-Dame de Lourdes, la Redoute de Sablanceaux, l'ostréiculture et le port de Rivedoux.
- **Les Portes-en-Ré (2)** : les puits et le pertuis Breton.
- **La Flotte (6)** : les batteries du port, la compagnie rétaise, le couvent des sœurs de la sagesse, l'encan, la vinaigrerie et le prieuré.
- **Saint-Martin-de-Ré (15)** : la porte de Toiras, la porte des Campani, le port de Saint-Martin (x2), l'hôtel de Clerjotte, la citadelle de Saint-Martin, la place de la République, le cimetière, le siège de Saint-Martin, Ré - une île stratégique, les maisons à pans de bois, l'église Saint-Martin, l'hôpital, la poudrière, le temple.
- **La Couarde-sur-Mer (4)** : la bataille du Feneau, la gare, le site Thomazeau et le Mail.
- **Ars-en-Ré (1)** : la bataille d'Ars.

Les dernières installations auront lieu en 2024 après vérification et validation des emplacements avec Stéphane Gardré (ingénieur du patrimoine, UDAP17) et Céline Triolet (DREAL) dont la visite est programmée en février.

Une inauguration accompagnée de médiation et d'une communication aura lieu. Des projets de valorisation des signalétiques sont déjà en cours notamment des parcours grand public, à vélo ou à pied.

La charte graphique de l'ensemble des signalétiques suit celle du label Pays d'art et d'histoire et les thématiques couleurs correspondent à une identité spécifique retenue par le service :

Vert :
patrimoine civil



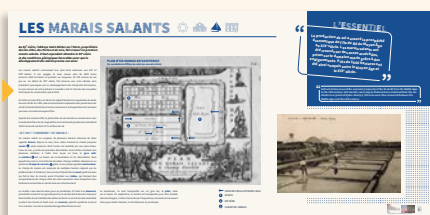
Violet :
patrimoine religieux



Rouge :
patrimoine militaire



Bleu :
patrimoine maritime



Les partenariats

Le service participe à des actions en lien avec des réseaux nationaux et régionaux :

- Réseau des Sites Majeurs Vauban : dans le cadre du classement de la ville et de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré au patrimoine mondial de l'UNESCO, participation à des formations, groupes de travail, rencontres annuelles,
- Label Ville et Pays d'art et d'histoire : participation aux actions du réseau régional des VPAH (formations professionnelles, communication, projets).

Subvention aux associations

La Communauté de communes apporte également une aide financière aux associations souhaitant participer à la mise en valeur du patrimoine.

En 2023, le montant de la

subvention

s'élevait à

18 200 €



Préserver l'environnement et le cadre de vie



Optimiser la gestion des déchets

Le dispositif de gestion des déchets mis en place par la Communauté de communes assure un service de qualité aux usagers, dans le respect de l'environnement insulaire. Les opérations de collecte des déchets sont confiées à un prestataire privé, attributaire d'un marché public. Le traitement (recyclage, compostage, valorisation, incinération, enfouissement) et le transport des déchets sont confiés au syndicat mixte Cyclad pour une cotisation annuelle de 76,50 € par habitant.

La collecte des déchets se décline sous plusieurs formes :

- En porte-à-porte pour les particuliers et les professionnels (ordures ménagères et emballages ménagers recyclables, carton et verre pour les professionnels, papier pour les administrations),
- En apport volontaire pour les particuliers sur les 18 "écopoints" (verre, papier, ordures ménagères, emballages ménagers recyclables),
- En déchèterie pour les particuliers et les professionnels (autres déchets).

La collecte des déchets

I Les particuliers

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE (PAP)

Ordures ménagères

- Saint-Martin-de-Ré intra-muros 1 fois/semaine de novembre à mars 2 fois/semaine d'avril à juin et de septembre à octobre 3 fois/semaine en juillet et août
- Autres communes + Saint-Martin-de-Ré extra-muros 1 semaine sur 2 de novembre à mars 1 fois/semaine d'avril à juin et de septembre à octobre 2 fois/semaine en juillet et août

Emballages

- Toutes les communes 1 fois/semaine de septembre à juin 2 fois/semaine en juillet et août

LA COLLECTE EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)



VERRE



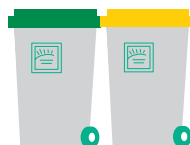
PAPIER



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES



FOCUS SUR

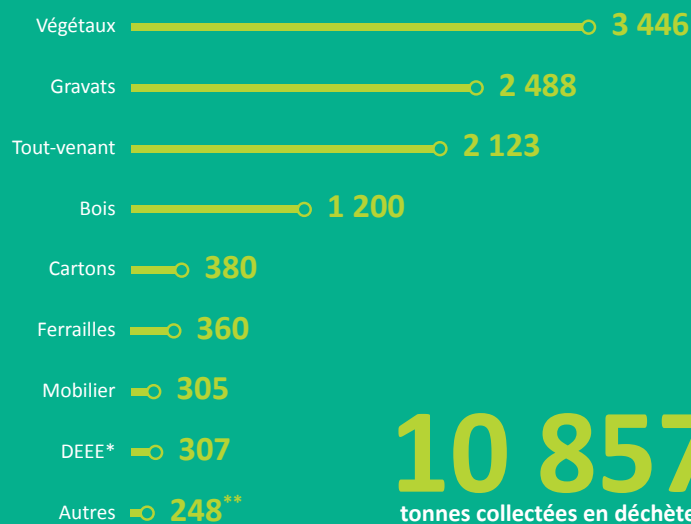
Dépôts en déchèteries

Depuis 2011, un contrôle d'accès à l'aide de cartes a été mis en place y compris pour les professionnels qui ont accès à 2 des 5 déchèteries (Ars-en-Ré et Bois-Plage-en-Ré). En moyenne, un usager se rend 6 fois à la déchèterie dans l'année.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



DÉCOMPOSITION DES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES



10 857
tonnes collectées en déchèteries

*Déchet d'équipement électrique et électronique

**Textiles 79 t, DDS 91 t, batteries 9 t, piles 3 t, lampes 2 t, coquilles d'huîtres 12 t, huiles 9 t, palettes 4 t, pneus 8 t, extincteurs 1 t, Articles sport, bricolage, jardin : 30 t

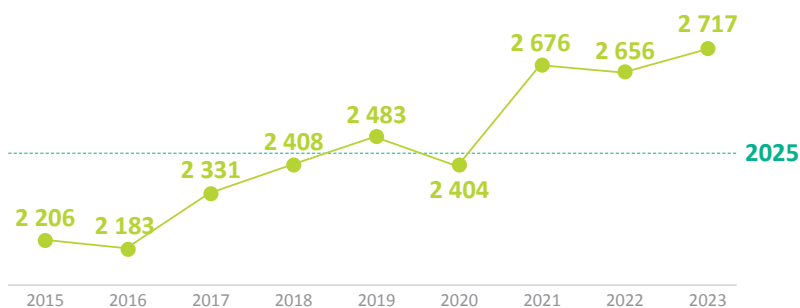


Optimiser la gestion des déchets

Objectifs réglementaires

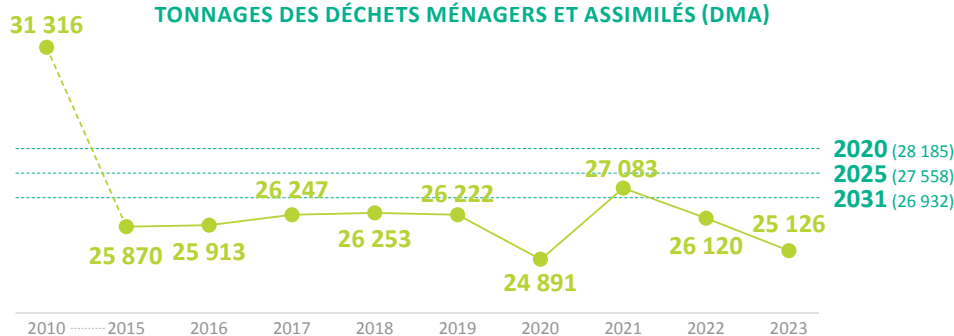
Le cadre réglementaire de la gestion des déchets a beaucoup évolué depuis 2010. Il regroupe des objectifs chiffrés issus de textes européens, nationaux et régionaux. Les graphiques ci-dessous visent à en mesurer l'atteinte ou non.

ÉVOLUTION DES TONNAGES VERRE GLOBAUX



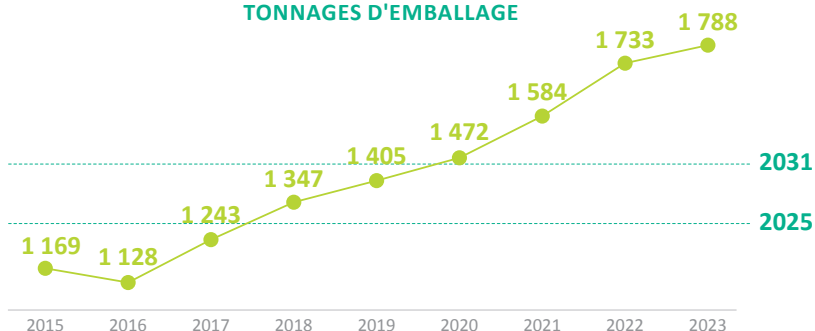
Objectifs d'augmentation des tonnages collectés (par rapport à 2015) de :
+10% en 2025 : objectif déjà atteint en 2021

TONNAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

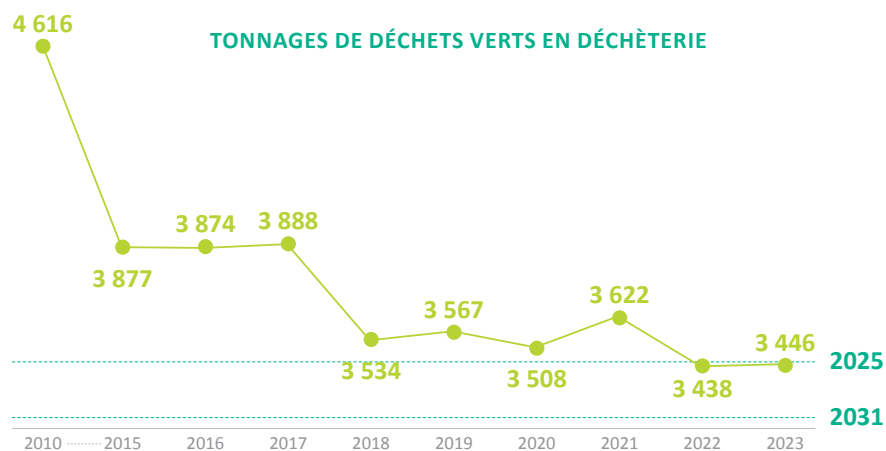


Objectifs de réduction des tonnages (par rapport à 2010) de :
-10% en 2020 : objectif atteint
-12% en 2025 : objectif qui sera atteint en suivant la tendance
-15% en 2031 : objectif qui peut être atteint en suivant la tendance

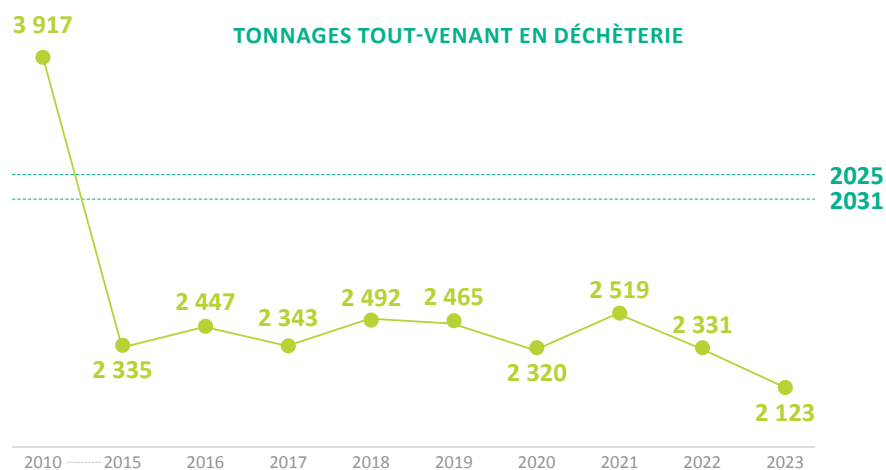
TONNAGES D'EMBALLAGE



Objectifs d'augmentation des tonnages collectés (par rapport à 2015) de :
+10% en 2025 : objectif déjà atteint en 2018
+21% en 2031 : objectif déjà atteint en 2020



Objectif de réduction des tonnages collectés de :
-25% en 2025 par rapport à 2010 : l'objectif est atteint en 2022



Objectif de réduction des tonnages collectés (par rapport à 2010) de :
-15% : compte-tenu des tonnages collectés en 2010 (Xynthia) cet objectif est déjà atteint
-20% : compte-tenu des tonnages collectés en 2010 (Xynthia) cet objectif est déjà atteint

Optimiser la gestion des déchets

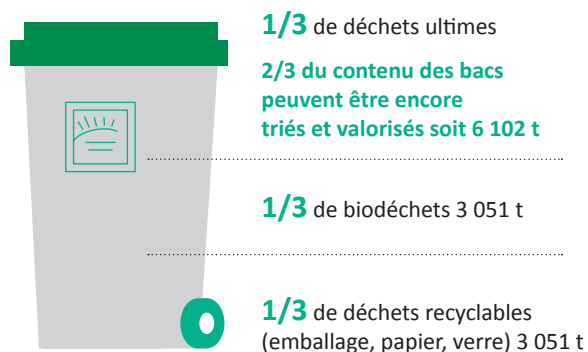
Prévention et réduction à la source des déchets

I Hiérarchie des modes de traitement des déchets

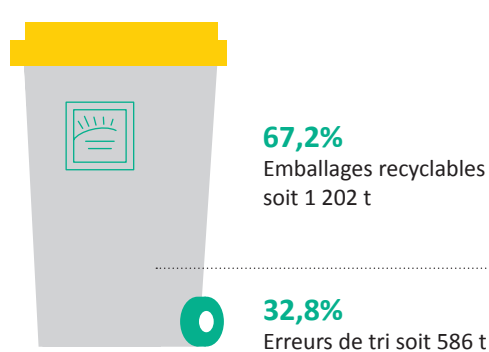


I Caractérisation des déchets ménagers

Dans un bac à ordures ménagères résiduelles :



Dans un bac à emballages recyclables :



Visite du centre de tri Altriane

Malheureusement, certains usagers mettent dans leur bac jaune toute sorte de choses qui ne sont pas des EMBALLAGES vides. Nous retrouvons ainsi des tuyaux d'arrosage, des jeux pour enfants, des textiles, des bouteilles en verre ou encore des bouteilles de soda à moitié pleines. Tous ces déchets ne seront pas recyclés puisque les machines du centre de tri ne sont conçues que pour recevoir des EMBALLAGES ménagers vides.

I EN 2023

le taux de refus a augmenté passant de **27,55%** à **32,84%**

I Les actions de prévention

Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), lors du conseil communautaire du 28 mars 2024. Principales actions engagées dès 2023 :

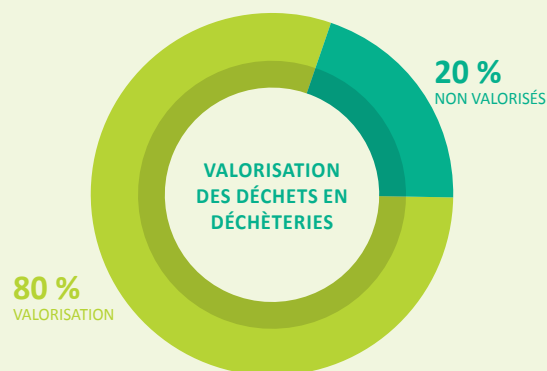
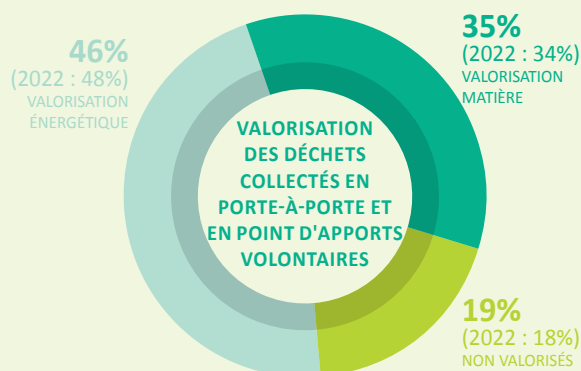
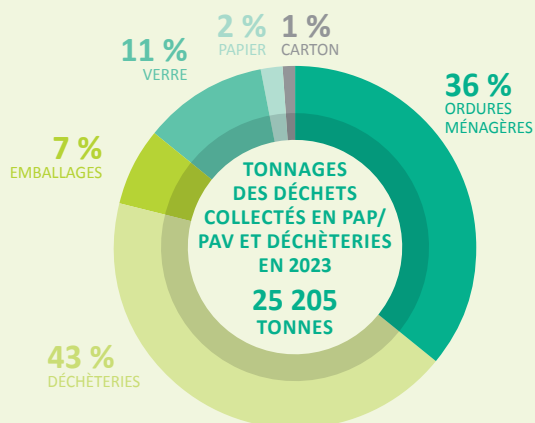


- Mise à disposition gratuite de composteurs individuels
- **254** composteurs individuels distribués en 2023, soit plus de 33% des résidences principales équipées
- **21** animations scolaires 420 élèves sensibilisés
- **8** broyages de branchages avec mise à disposition au public du broyat en déchèterie
- **32** actions grand public 1 000 adultes sensibilisés
- Projet "campeur trieur" renouvelé auprès de 47 campings
- Ateliers "Do it yourself" ("faites-le par vous-même")
- **2** composteurs collectifs installés = 100 usagers desservis

Les investissements à venir

- Reconstruction du centre de transfert : **3 600 000 €**
- Entretien / renouvellement des PAV : **750 000 €**
- Mise aux normes des déchèteries : **600 000 €**
- Création d'une nouvelle déchèterie à proximité du centre de transfert en remplacement de celle du Bois-Plage-en-Ré à renaturer : **2 800 000 €**
- Agrandissement de la déchèterie de Sainte-Marie-de-Ré : **1 000 000 €**
- Tri à la source des biodéchets (à venir)

Le traitement des déchets



Objectif d'augmentation de la quantité de déchets non dangereux non inertes faisant l'objet d'une valorisation matière, notamment organique, pour obtenir :

- **55%** en 2020 ; avec 46,5% en 2023 (10 319 t / 22 210 t), l'objectif fixé pour 2020 n'est pas atteint.
- **65%** en 2025.

Préserver les espaces et les espèces

Connaître et protéger la biodiversité



Inventaires de la biodiversité

Inventaires de la biodiversité

Des suivis d'inventaire ont été réalisés par les écogardes de la Communauté de communes afin de compléter ou de confirmer les observations réalisées en 2014.

Amphibiens :

En 2023, le plan d'action en faveur du pélobate cultripède s'est poursuivi avec :

- la mise en place d'une barrière de sauvegarde à amphibiens sur un secteur de 750 mètres,
- le suivi des collisions sur 5 km de la route départementale 101 afin d'évaluer l'impact de ce tronçon routier en période de migration des amphibiens.

Chiroptères :

Un suivi a été mis en place pour collecter des informations sur les gîtes utilisés par les espèces présentes sur l'île de Ré. Ainsi, un recensement et une prospection des bâtiments publics et églises ont été faits sur les communes de Loix et La Courde-sur-Mer en 2023.

Botanique :

- dans le cadre du plan de gestion des Évières, des suivis botaniques ont été menés pour évaluer l'impact des mesures de gestion sur les habitats naturels et notamment les dunes grises intérieures (habitat prioritaire Natura 2000),
- dans le cadre de la notice de gestion de l'Azuré du Serpolet, un suivi des pelouses à origan a été mené suite aux travaux de gestion.

Lépidoptères (papillons) :

En 2023, le suivi de la population d'Azuré du Serpolet a été reconduit.

Avifaune :

Dans le cadre de plan de gestion des Biettes, suivi de l'avifaune patrimoniale.



Pélobate



Plan d'action en faveur du Pélobate Cultripède - Photos © Arthur Paré

I Partenariats pour la préservation des zones humides, des dunes et forêts

Avec le Conservatoire du littoral

Depuis décembre 2012, la Communauté de communes est gestionnaire des propriétés non bâties (780 ha) du Conservatoire du littoral.

Cette gestion se met en œuvre sous plusieurs formes :

- **La réalisation de travaux :**
 - Travaux de suppression des espèces exotiques envahissantes
 - Travaux de renaturation de parcelles campées et d'enlèvement de dépôts sauvages
 - Travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels
- **La rédaction de notices ou de plans de gestion lorsque les propriétés du Conservatoire constituent des îlots de taille suffisante.**

Avec l'Office national des forêts (ONF)

Les forêts domaniales de l'île de Ré représentent une superficie de 453 ha et constituent un espace naturel exceptionnel et particulièrement attractif pour le public, pour la détente et l'accès à la nature.

La Communauté de communes accompagne l'ONF pour la réalisation de ses missions d'accueil du public et de conservation des milieux, via deux conventions :

- la convention pour la valorisation et la préservation de la forêt domaniale : signature d'une convention-cadre en janvier 2021 pour une durée de 6 ans (2021-2026),
- la convention pour la protection du milieu dunaire : signature d'une convention-cadre en janvier 2021 pour une durée de 6 ans (2021-2026).

En 2023, la réalisation des travaux de l'ONF a été subventionnée à hauteur de

326 687 €

(dont 108 672 € d'investissement)

Dans le cadre du plan de gestion des Evières

- Broyage des pelouses avec exportation
- Broyage des fougères
- Gestion des espèces invasives
- Entretien de vergers et arbres têtards
- Arrachage de ligneux
- Création de deux mares

Dans le cadre du plan de gestion des Biettes

- Évacuation des dépôts sauvages
- Gestion des espèces invasives
- Remise en état d'une dune grise par arrachage de ligneux
- Caractérisation des milieux boisés
- Chantiers participatifs : gestion des espèces invasives, distribution de bois de chauffage issu d'actions de gestion

Dans le cadre de la notice de gestion de l'Azuré du Serpolet

- Entretien des milieux ouverts par broyage avec exportation
- Réfection de clôtures pour le pâturage
- Gestion des espèces invasives
- Mise en place d'écopâturage ovin

Travaux de restauration écologique en faveur de l'anguille du marais des 3 Amis (Les Portes-en-Ré)

36 936 € pour 6,8 ha

- Minéraliser les vases et augmenter la colonne d'eau par un assec en profondeur
- Améliorer la circulation de l'eau par un rayage central et par le déplacement d'une entrée d'eau sur le chenal
- Renforcement de 6 îlots de nidifications à Laro-limicoles (sterne pierregarin, mouette rieuse et avocette élégante)

Préserver les espaces et les espèces

Identifier, inventorier et éliminer les nuisibles

I Les espèces végétales invasives

Interventions sur des parcelles du Conservatoire du littoral : les chantiers d'arrachage d'ailante, de baccharis et de canne de Provence se poursuivent mécaniquement ou manuellement selon la densité du peuplement et la sensibilité environnementale de la parcelle. Des chantiers d'arrachage manuel ont été menés à Saint-Martin-de-Ré, La Couarde-sur-Mer et Loix. Lorsque c'est possible, l'équipe des écogardes réalise les travaux en régie.

I Les espèces animales nuisibles

Les chenilles processionnaires du pin

Au total, **327** éco pièges et **56** nichoirs ont été livrés aux 10 communes rétaises en 2023.

738 arbres ont eu un traitement microbiologique.

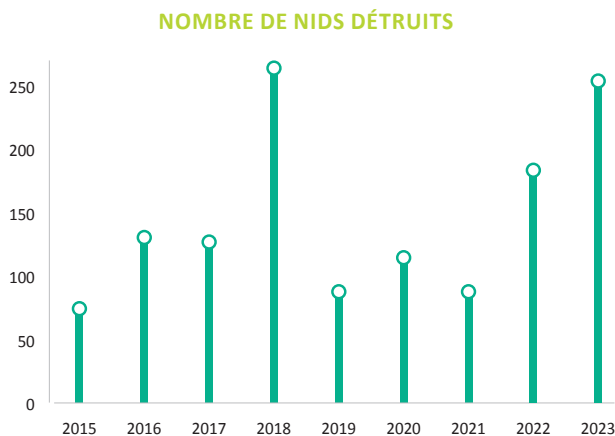
Le fascicule sur les méthodes alternatives de lutte contre la chenille processionnaire du pin, à destination du grand public, est distribué lors du retrait des éco pièges et des nichoirs. Il est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de communes.

Les frelons asiatiques

Depuis 2014, la Communauté de communes favorise la lutte contre le frelon asiatique en finançant la destruction des nids de mai à décembre de chaque année.

Nombre de nids détruits en 2023 : **263**

Coût : **33 430 €**



Arrachage d'ailante



Nid de chenilles processionnaires

Animer et sensibiliser

Les écogardes proposent des ateliers pédagogiques adaptés à un public scolaire et au grand public

- Plus de **138** ateliers et sorties pédagogiques tout au long de l'année
- **3 107** participants
- Bénéficiaires : grand public, collège, écoles, accueils de loisirs, crèches

Zoom sur "Un écogarde dans mon jardin"

- Plus de **17** ateliers chez l'habitant
- **50** participants
- Bénéficiaires : grand public, pour un conseil personnalisé afin d'accueillir la biodiversité dans leur jardin

Les écogardes participent aux grands événements en lien avec la biodiversité

- **Journée Mondiale des zones humides : RAMSAR**
 - Visite à double voix avec la LPO
 - Chantier participatif : création d'îlots de nidification
- **Journée Mondiale de la forêt :**
 - Déambulation nocturne et projection sur les arbres
 - Visite "un crapaud dans ma dune"
- **Journée Mondiale des abeilles :**
 - Stand au marché "à la découverte des pollinisateurs sauvages"
 - Animation "ça va butiner"
- **Participation au lâcher de tortues organisé par l'Aquarium de La Rochelle**



Animation des écogardes sur l'estran

Respecter l'estran

Sensibilisation

EN 2023

62 sorties effectuées sur l'ensemble de l'année, la priorité étant donnée à la sensibilisation lors des gros coefficients de marée et des périodes de vacances scolaires.

2 029 pêcheurs ont été sensibilisés.

Réglettes : 1 075 réglettes distribuées : sur l'estran, par l'intermédiaire des partenaires (mairies, bureaux d'accueil...).

Le partenariat avec le Parc naturel marin

Ce partenariat permettra à des projets communs de voir le jour : réalisation d'inventaires de la biodiversité littorale (coques, palourdes, hermelles, zostères...), accompagnement du Parc marin dans le choix des sites et des actions de terrain, comme dans le cadre de son étude sur l'échouage des micro et des macro-déchets sur les plages. L'objectif de cette action conjointe est d'identifier l'origine des déchets échoués afin de travailler sur la réglementation pour limiter leur production.

Dans ce cadre, également, l'équipe des écogardes réalise le suivi des sites potentiels de nidifications de gravelots.

Mieux se déplacer

I Itinéraires cyclables

L'île de Ré est équipée de plus de 130 km d'itinéraires cyclables, dont la gestion est partagée entre les communes et la Communauté de communes.

I EN 2023

- **Travaux de voirie** : 212 645 € TTC dont 89 584 € TTC de réfection du stabilisé calcaire au port de Loix et 51 241 € TTC pour le remplacement des pavés autobloquants par du béton compacté recyclé dans la forêt de La Flotte
- **Rénovation passerelle Réserve Naturelle à Lilleau des Niges** : 117 752 € TTC
- **Entretien Espaces Verts et balayage** : 50 618 € TTC
- **Signalétique (panneaux et marquage)** : 10 420 € TTC

I Points info cyclistes (PIC)

4 PIC ont été installés du 1^{er} juillet au 31 août :

- Sablanceaux
- Gros Jonc
- Base nautique du Goisil
- Le Phare des Baleines

En complément de l'accueil du public au PIC, les agents recrutés ont effectué des patrouillages sur les itinéraires cyclables.

Grâce à une application mobile en lien avec le SIG, ils ont réalisé des patrouillages avec pour objectif de recenser les anomalies, les panneaux manquants, les détériorations du revêtement, etc.

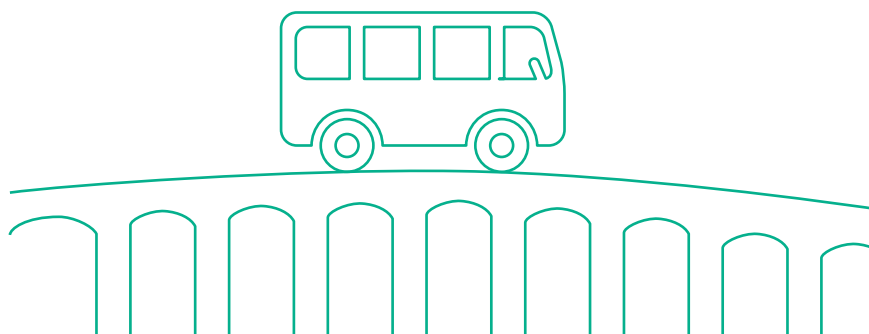
6 090 cartes des pistes cyclables ont été distribuées dans les points info cyclistes.



Travaux de la passerelle Lilleau des Niges



Point info cycliste





Piste cyclable

Bilan des trois compteurs fixes

Ils ont été installés en janvier 2022 pour connaître la fréquentation des cyclistes :

- Rivedoux - Sablonceaux : **318 550** (321 574 en 2022)
- La Couarde sur Mer - Le Goisil : **684 829** (679 018 en 2022)
- Ars-en-Ré - Le Martray : **744 587** (750 618 en 2022)

Un compteur mobile a été installé à Sainte-Marie au centre de secours à partir du 29 juin

- Sainte-Marie - centre de secours : **100 746**

Campagne de communication sur la sécurité à vélo

En complément du guide existant, des affiches de sensibilisation à la sécurité à vélo ont été élaborées et distribuées chez les loueurs de vélos, dans les campings et en mairies. Elles ont également fait l'objet d'une diffusion sur les réseaux, aux bornes des bureaux d'accueil touristique et aux points info cyclistes.

3 messages de sécurité sont mis en avant :

- **L'obligation du port du casque pour les enfants de moins de 12 ans,**
- **L'importance d'être visible de nuit à vélo,**
- **Le respect des panneaux de signalisation notamment des STOP.**

Lancement du projet de création d'une piste cyclable de 2 kilomètres entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré

Le Schéma directeur cyclable, approuvé en décembre 2022 dans l'objectif de développer le vélo du quotidien, a prévu la création d'itinéraires directs permettant de se déplacer rapidement en contournant les bourgs. Le premier itinéraire en projet est la création d'une piste cyclable le long de la RD 735 entre le rond-point des Brossards à Saint-Martin-de-Ré et le rond-point de Bel Air à La Flotte. Cet axe a notamment vocation à améliorer la desserte du collège et de la piscine en offrant une liaison directe et sécurisée et favoriser ainsi le vélo du quotidien.

Le projet a débuté au dernier trimestre 2023 et s'échelonne sur 3 ans avec une réalisation des travaux prévue en 2026.

Budget prévisionnel : **980 000 € TTC**

Fête de la mobilité

Première édition de la fête de la mobilité organisée par la Communauté de communes de l'île de Ré, le mercredi 20 septembre 2023.

Cet événement a pour objectif de promouvoir les alternatives à la voiture individuelle auprès du grand public en choisissant comme angle d'approche le divertissement.

À cette occasion, 18 stands ont été mis en place au parc de la Barbette à Saint-Martin-de-Ré :

- stands d'information tenus par la CdC, le Département et la Région pour promouvoir l'offre Respiré, la ligne 3, Rézo Pouce et le réseau cyclable ;
- stands tenus par des associations : Vive le vélo, Réavenir et Vélo Club de l'île de Ré ;
- stands de vente de vélos et voitures électriques.

De nombreuses animations et un spectacle ont également été proposés.

Favoriser le vélo du quotidien

La Communauté de communes a mis en place une aide de 200 € pour l'achat de vélo à assistance électrique (neuf ou d'occasion). Principaux critères : être résident permanent et acheter le vélo chez un vendeur et réparateur de l'île de Ré.

En 2023, **153** Rétais ont bénéficié de cette subvention.

Budget alloué : **30 600 € TTC**

Mieux se déplacer

Des transports en commun écologiques toute l'année



Navette RespiRé du pont



Navette RespiRé de village

I Navettes de l'offre RespiRé

La CdC intervient aux côtés du Département pour mener à bien des expérimentations dans le domaine des transports en commun.

Un dispositif de transports collectifs propres est financé par l'écotaxe, 3 minibus assurent du transport à la demande 6 matins sur 7, sans oublier la navette de village à Saint-Martin-de-Ré.

Le service est nettement renforcé en saison estivale avec :

- 4 navettes pour la traversée du pont,
- 2 navettes des plages à Rivedoux-Plage et aux Portes-en-Ré,
- 2 navettes "sud" reliant La Flotte, Rivedoux-Plage et Sainte-Marie-de-Ré,
- 2 navettes "centre", circulaires entre Saint-Martin-de-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré et La Flotte,
- 2 navettes entre Saint-Clément-des-Baleines et Ars-en-Ré,
- 2 vélo-taxis (tripteurs) au Phare des Baleines.

FRÉQUENTATION (NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS)

TRANSPORT À LA DEMANDE	7 186
NAVETTES ESTIVALES (JUILLET-AOÛT)	86 070
NAVETTE DU PONT (DE MAI À SEPTEMBRE)	94 215

En 2023,
3 399 413
véhicules

ont franchi le pont de l'île de Ré
dont 1 072 210 du 1^{er} juillet
au 30 septembre

Élaborer ensemble

Le Schéma de Développement Durable et le Comité consultatif citoyen

La Communauté de communes a organisé un **nouvel appel à candidature** du **8 décembre 2022 au 31 janvier 2023** pour élire les membres du second mandat du CCC. Au total, ce sont **168 personnes** qui se sont portées volontaires, pour 25 habitants tirés au sort le **7 février**, avec une équité homme/femme dans chaque commune.

Ce nouveau mandat s'est **réuni 13 fois** en 2023 pour travailler sur les thématiques du **Schéma de Développement Durable** et d'autres actions structurantes de la CdC comme le Programme Local de l'Habitat (PLH).

I Plateforme de rénovation énergétique

La CdC s'est dotée d'une plateforme de rénovation énergétique depuis l'été 2021 pour accompagner les Rétais dans leurs projets de rénovation. À partir de 2023, cette plateforme a intégré le **réseau national France Rénov** qui lui permet d'accroître sa visibilité et de bénéficier de subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine. En démontre le nombre de contacts :

- **169** informations de premier niveau (appel téléphonique)
- **79** informations de second niveau (rendez-vous individuel physique ou téléphonique)
- **16** audits dans le cadre de projet de rénovation globale

Deux balades thermographiques ont été organisées le 20 janvier à Sainte-Marie de Ré et le 3 février aux Portes-en-Ré pour sensibiliser les citoyens aux déperditions de chaleur dans les habitations privées et publiques.

I Le premier Budget Participatif

La Communauté de communes a organisé son premier Budget Participatif en 2023 avec un budget de 40 000 €. Un projet qui a démarré le 8 juin autour d'un **atelier participatif** avec les membres du Comité Consultatif Citoyen. Après une analyse de faisabilité juridique et financière, **10 actions** ont finalement été retenues pour une proposition de vote en ligne par les habitants de l'île.

565 personnes ont voté pour l'action "mollo sur l'eau", qui a été lauréate de cette première édition du Budget Participatif. Ainsi, la Communauté de communes a distribué un **kit économie d'eau** à tous les foyers rétais avec son journal communautaire en avril 2024.



I Mise en place de l'aide à l'acquisition des récupérateurs d'eau de pluie

La Communauté de communes, dans sa démarche de développement durable, donne un coup de pouce aux particuliers pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. Concrètement, la Communauté de communes verse aux particuliers qui la sollicitent une subvention de **80% du prix d'achat** d'un récupérateur d'eau neuf d'au moins 300 litres. Et ce, dans la limite de 300 €.

Les bénéficiaires sont des personnes physiques, résidents principaux ou secondaires, propriétaires ou locataires. Une seule aide est versée par foyer pendant trois ans sur fourniture de justificatifs.

99 dossiers

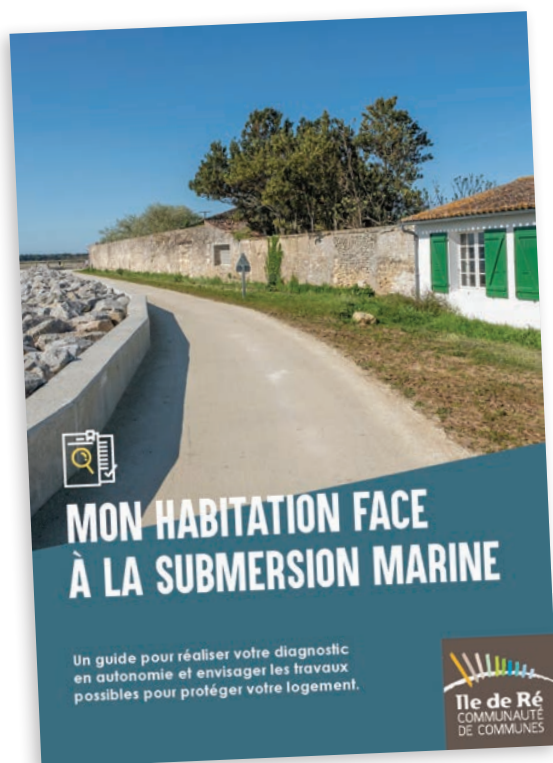
de demande d'aide ont été instruits, équivalent à plus de 15 000 € de subventions versées.



Aménager et protéger le territoire



Assurer la protection des côtes



Parution du guide "Mon habitation face à la submersion marine"

Ce guide, réalisé dans le cadre du PAPI, a pour objectifs de permettre aux habitants de connaître l'exposition de leur habitation face au risque de submersion marine et de les aider à anticiper les travaux de réduction de la vulnérabilité pouvant être mis en œuvre à l'aide de fiches pratiques illustrées.

Cette étape est un préalable à la réalisation de diagnostics de réduction de la vulnérabilité qui seront proposés en 2024 à toutes les habitations exposées à un risque d'inondation et non protégées par des ouvrages PAPI dimensionnés pour un événement Xynthia + 20cm.

Renouvellement de l'accord-cadre relatif à la brigade des digues

- Objectifs : réaliser des travaux d'entretien courant sur les digues tels que du rejointoiement, du comblement de trous, des reprises de fissures, des réparations de parapets...
- Montant : **500 000 € HT** sur 4 ans



Journées de la résilience

La Communauté de communes a organisé du 10 au 12 octobre plusieurs animations dans le cadre de l'appel à projets national "tous résilients face aux risques" dont les objectifs visaient à développer la culture du risque, se préparer à la survenance d'un événement et développer la résilience collective.

Ainsi, des visites de la digue du Boutillon et de la porte anti-submersion du port de La Flotte ont été programmées. Un "village de sensibilisation" a également été proposé avec 9 ateliers différents mêlant maquette ludique illustrant le phénomène de submersion, escape game numérique, constitution d'un kit de survie, présentation de l'observatoire du littoral ou encore du guide "mon habitation face à la submersion". Enfin, une exposition retraçant l'ensemble des travaux PAPI réalisés a été présentée.

À la suite de ces animations, la CdC a reçu le Prix Territorial de la Nouvelle-Aquitaine lors d'une cérémonie au ministère de la Transition écologique et de la transition des territoires présidée par le Ministre Christophe Béchu.



Journées de la résilience

Assurer la protection des côtes

Tempêtes Céline, Ciaran et Domingos

Le littoral de l'île de Ré a subi du 28 octobre au 5 novembre trois tempêtes successives.

Heureusement, elles n'ont fait aucune victime et n'ont pas occasionné de dégâts matériels majeurs sur les habitations, commerces ou équipements publics.

En revanche, ces événements - surtout la tempête Céline, survenue lors d'importants coefficients de marée - ont eu un impact sur le trait de côte.

Au total, la Communauté de communes a engagé plus de

80 000 € TTC
pour réaliser des travaux d'urgence



Après la tempête - Bas-Rhin Saint-Clément-des-Baleines



Brigade des digues

Au-delà des grands travaux de reconstruction réalisés dans le cadre des PAPI, l'entretien régulier des ouvrages est essentiel pour maintenir l'intégrité et le bon fonctionnement des digues.

C'est pourquoi, la Communauté de communes réalise au quotidien des travaux manuels assurés par la brigade des digues. Peu visibles, ces travaux sont pourtant essentiels et indispensables. Ainsi en 2023, sur 40 semaines de travail, 64 500 € ont été dépensés pour refaire des joints altérés, remplacer des pavés arrachés, combler des trous...

Ainsi en 2023, sur 40 semaines de travail,

64 500 €

ont été dépensés pour refaire des joints altérés, remplacer des pavés arrachés, combler des trous...

PAPI - Animations pédagogiques dans les écoles

Dans le cadre de l'axe 1 du PAPI - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque - 8 animations ont été réalisées auprès des classes de CE2, CM1 et CM2 avec 5 demi-journées en classes et trois demi-journées sur le terrain.

Ces animations avaient pour objectif dans un premier temps d'analyser les différents types de submersion marine puis d'observer les conséquences sur le territoire et le rôle des protections. Dans un second temps, il s'agissait pour les élèves d'identifier les objets prioritaires à apporter en cas de submersion marine afin d'être prêts à réagir efficacement en cas d'événement majeur.



Sensibilisation auprès du jeune public



Maquette Lego

Planifier l'avenir du territoire

Le PLUi évolue

I Quoi ?

En 2023, la cellule "planification" s'est attelée à la conduite d'une procédure d'évolution du PLUi : la modification simplifiée n°2.

L'objet de cette procédure était double : corriger une erreur dans la délimitation du périmètre d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) à La Couarde-sur-Mer et faire évoluer les règles encadrant la pose des installations solaires et photovoltaïques en toitures. Désormais, la pose de panneaux en surimposition est autorisée sous réserve que le projet s'intègre bien dans le paysage et que la construction concernée ne relève pas d'une typologie architecturale particulière (exemples : maison balnéaire, chai, etc.).

I Pourquoi ?

L'objectif était de favoriser l'installation des panneaux solaires et photovoltaïques sur l'île en levant certains freins techniques et économiques.

I Quand ?

Lancée en mars 2023, cette procédure est entrée en vigueur en octobre 2023 après une période de mise à disposition du dossier auprès du public et un vote favorable des élus en conseil communautaire.

PLUi+

Plan local d'urbanisme intercommunal de l'île de Ré

En 2020, seulement

25 %
des demandes
de déclarations préalables portant sur l'installation de panneaux en toiture ont été accordées.

En 2023,

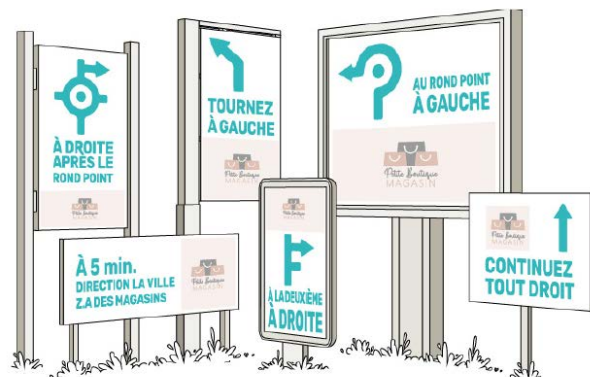
53 %
des demandes
ont été accordées.

RLPi - Règlement local de publicité intercommunal

Durant l'année 2023, le service urbanisme et habitat a continué la procédure d'élaboration du RLPi. Le travail s'est porté sur la définition des dispositions règlementaires (règlement et zonage). Plusieurs instances de travail et de validation des élus ont été réalisées durant le 1^{er} semestre dont cinq ateliers et deux comités de pilotage.

Le projet a ensuite été partagé auprès des acteurs du territoire. Deux réunions avec les professionnels et associations ainsi que deux réunions publiques ont été organisées entre février et mai.

Le projet RLPi a été arrêté par le Conseil communautaire le 5 octobre, document qui a ensuite été transmis pour avis aux 10 communes de l'île de Ré, aux personnes publiques associées ainsi qu'à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.



Publicité extérieure

Durant l'année 2023, le service urbanisme et habitat a organisé le transfert de la compétence "police de la publicité extérieure" prévu au 1^{er} janvier 2024, du préfet aux 10 maires (loi climat et résilience).

Dans le but de faciliter la prise en main de cette nouvelle compétence, le service a créé 11 modèles administratifs ainsi qu'une fiche d'instruction. Il a également travaillé sur le suivi de la conformité des dispositifs via le système d'information géographique. Trois réunions ont été proposées aux agents communaux pour leur apporter des explications et leur permettre d'échanger autour ces nouvelles missions.



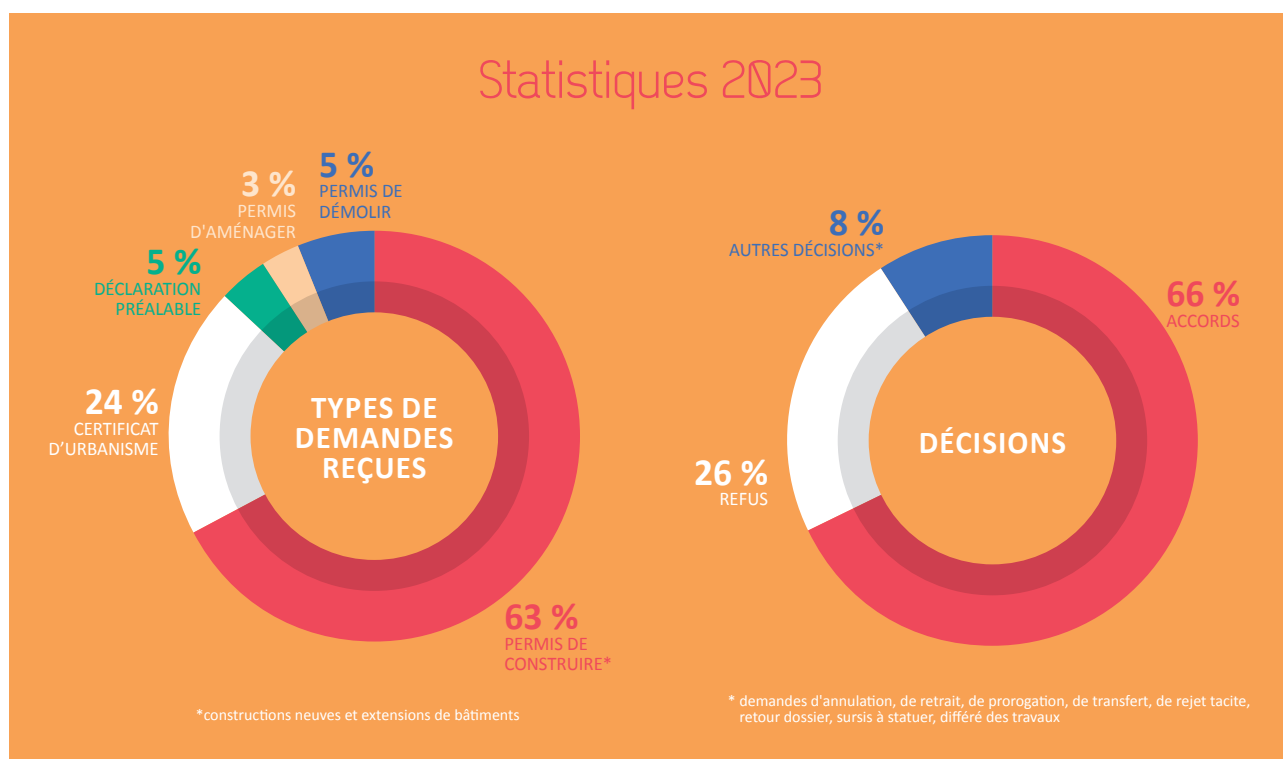
Instruire les autorisations d'urbanisme

La cellule instruction a poursuivi sa mission d'accompagnement des communes dans la mise en oeuvre du PLUi, en réunissant à deux reprises les agents des services urbanisme des 10 communes afin d'échanger sur l'application de certaines règles du PLUi, de la loi littoral ou encore de certaines jurisprudences. Les agents instructeurs de la CdC se sont également rendus à 34 commissions d'urbanisme communales.

La cellule instruction a par ailleurs été un soutien et a assisté les communes dans la résolution de problèmes rencontrés avec le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme en lien avec Solutis.

827 dossiers

instruits par la cellule instruction de la CdC en 2023 (voir la répartition ci-dessous).



Réaliser de grands travaux

Multi-accueil Les Bigorneaux, Rivedoux-Plage



Les travaux de requalification de la cour débutent avec un objectif de désimperméabiliser les espaces de motricités en redonnant plus de place au végétal :

- Mise en place d'un potager, ainsi que d'un récupérateur d'eau de pluie,
- Plantation de 3 arbres de hautes tiges et de près de 230 vivaces, arbustes et graminées,
- Création d'une pergola végétalisée pour apporter de la fraîcheur et de l'ombre en période de fortes chaleurs,
- Installation d'une aire de jeux adaptée, d'un parcours sensoriel et d'un bac à sable.

Reconstruction du centre de transfert



Les travaux de reconstruction du centre de transfert débutent avec la mise en place notamment d'un nouveau système de protection incendie.

Le centre de transfert sera opérationnel en octobre 2024 à la suite du démantèlement de la structure provisoire située à proximité.

Réhabilitation du Quai de la Criée

Lancement du projet de réhabilitation (dépôt et autorisation du permis de construire).

Le futur équipement accueillera 4 commerces ouverts à l'année, un cabinet médical, une salle d'exposition.



aRÉna Terrains de sports de sable

Les travaux de couverture des terrains de sports de sables situés à proximité de la piscine Aquaré sont terminés et permettront d'accueillir la pratique des sports de sable).

Le bâtiment d'une surface totale de 1 034 m² sera recouvert d'une membrane textile laissant passer la lumière naturelle permettant ainsi d'éviter l'éclairage artificiel en journée.



Cartographier le territoire

Grâce à son Système d'information géographique, la Communauté de communes de l'île de Ré met à la disposition du public, des communes et de ses partenaires publics et privés, une application de cartographie en ligne leur permettant de consulter, et dans certains cas de mettre à jour, des données géographiques sur l'ensemble du territoire intercommunal.



Définition

Le SIG : un système informatique et un ensemble de données

Un Système d'information géographique (SIG) est un système informatique de matériels, de logiciels, et de processus conçus pour permettre la collecte, la gestion, la manipulation, l'analyse, la modélisation et l'affichage de données à référence spatiale afin de résoudre des problèmes complexes d'aménagement et de gestion.

Un SIG est un ensemble de données repérées dans l'espace, structuré de façon à pouvoir en extraire commodément des synthèses utiles à la décision.

Comment ça marche ?

Il s'agit d'un empilement de couches d'informations. Chaque couche d'informations contient des objets de même type : une couche pour les bâtiments, une couche pour les parcelles, une couche pour les arbres, etc. On distingue les couches raster (de type image) : photos aériennes, carte IGN... et les couches vecteurs de 3 sortes : points, lignes, surfaces.

C'est en superposant ces couches, en jouant sur la transparence de certaines et en associant les bonnes couleurs aux bonnes informations que l'on crée les cartes.



Les nouveautés 2023

- | **La réflexion sur de nouvelles interconnexions avec des logiciels externes (RLPI, Meublés de tourisme)**
- | **La mutualisation d'un travail sur l'adresse**
avec une collaboration entre la CdC et 6 communes et comprenant le recrutement d'un agent mutualisé
- | **La migration de vMap en vMap2**
le transfert des données, le transfert de compétence auprès des utilisateurs pour une opérationnalité au 1er septembre
- | **La mise à jour de la photo aérienne et le survol des marais**
- | **Les premiers tests de numérisation des indicateurs du CTMA**



LES CHIFFRES 2023

- 200** utilisateurs formés en urbanisme, état civil, service technique
- 230** utilisateurs constants
- 3 000** couches d'informations





3 rue du Père Ignace
CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. 05 46 09 00 97
Fax 05 46 09 01 86
accueil@cc-iledere.fr
www.cdiledere.fr